

XXII<sup>e</sup> ANNÉE



1906



JUILLET



No 7

Revue du Tiers-Ordre et de la Terre-Sainte

## Nouveau Bienheureux



PRÈS les fêtes du 27 mai en l'honneur des seize carmélites martyres de la Révolution française, et du 3 juin en l'honneur des sept martyrs dominicains, ont eu lieu à Rome celles du bienheureux Bonaventure de Barcelone, frère lai, de notre Ordre.

Le bienheureux Bonaventure fut le fondateur du couvent dit de saint Bonaventure, à Rome, qui conserve le corps d'un de ses hôtes : Saint Léonard de Port-Maurice. Situé sur le mont Palatin, ce couvent franciscain surgit pour ainsi dire des ruines de la Rome antique et fait penser aux paroles d'Isaïe : « Le Seigneur la consolera de toutes ses ruines. Il fera de son désert un lieu de délices et de sa solitude le jardin du Seigneur. »

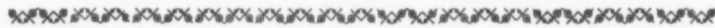
Citons le décret de Béatification : « Cette maison de Franciscains, monument du triomphe remporté par l'humilité chrétienne sur le faste payen, se vante d'avoir eu pour fondateur non pas un savant fameux, mais un religieux qui n'avait même reçu aucun ordre sacré, qui n'avait presque aucune culture littéraire, le vénérable serviteur de Dieu, Bonaventure.

« Il naquit dans la ville de Riusdoms, près de Barcelone, le 24 novembre 1620, d'une humble famille. Sa jeunesse resplendit d'une

telle innocence et d'une telle piété qu'il ressemblait à un ange. Pour obéir à son père il se maria, mais, joignant au mérite de l'obéissance la fleur de la virginité, du consentement de sa femme, il vécut avec elle comme avec une sœur. Sa femme étant morte, le Vénérable réalisa le désir qu'il avait conçu depuis longtemps, et il entra dans l'institut des Franciscains, qui, avant le rétablissement de l'unité, portaient le nom de Réformés. Il remplit en diverses maisons de son Ordre les emplois les plus modestes, mais sa sainteté éminente et les dons les plus extraordinaires de la grâce qui brillaient en lui lui attirèrent l'admiration universelle. Poussé par un véhément désir de rétablir parmi ses frères la vie apostolique, il construisit dans la province romaine, en dépit des contradictions et au prix de grands labeurs, des maisons religieuses où serait observé un genre de vie plus austère et plus parfait : parmi ces maisons se trouve précisément le couvent célèbre qui s'élève à Rome même et qui a pris le nom de saint Bonaventure. C'est là qu'après avoir très saintement gouverné plusieurs des familles religieuses qu'il avait instituées et après les avoir munies de Règles très sages, chéri de Dieu et des hommes, et surtout du peuple romain qui avait été témoin de ses exemples et de ses miracles, il termina le 11 septembre 1684 le cours d'une vie immaculée, à l'âge de soixante-quatre ans. »



### La diffusion des saints Evangiles



UNE des œuvres les plus encouragées dans ces derniers temps, par les Souverains Pontifes Léon XIII et Pie X, c'est la diffusion parmi les fidèles du livre des saints Evangiles. Depuis plusieurs années, le R. P. Frédéric, Commissaire de Terre-Sainte au Canada, se consacre à cette tâche apostolique. Plus de 36,000 exemplaires de la Vie de N.-S. Jésus-Christ (ou Concordance des quatre Evangiles) ont été placés par lui au Canada, et dans tel diocèse, celui de Québec, il y a bien peu de familles qui ne possèdent au moins un exemplaire de ce précieux

ouvrage. Pour les labeurs et pour courir les campagnes.

Dans le cours de la récompense de l'avenir.

Par une lettre écrite de bon cœur pour parcourir chacune des enseignes de Christ. Nous la quelle vêtements en sûr que le encyclique, pontificat dans le Cl qui, précis à nos soins.

En instance moyen efficace plus fidèle divin qui société.

C'est malheureusement le faire, on fréquemment conforme à spéciales.

Si, en l'œuvre, et matériel, œuvres Clari

ouvrage. Pour atteindre ce résultat le P. Frédéric n'a pas épargné ses labeurs et on l'a vu par tous les temps et par toutes les saisons parcourir les campagnes, et visiter les maisons des rangs les plus éloignés.

Dans le diocèse de Valleyfield l'attendait une faveur bien propre à le récompenser de ses travaux passés et à l'encourager pour ceux de l'avenir.

Par une lettre datée du 10 avril dernier, Sa Grandeur Mgr Emard écrivait de Rome à Mgr l'Administrateur du diocèse : « J'apprends avec bonheur que l'excellent Père Frédéric doit se mettre en route pour parcourir le diocèse, et travailler à placer, s'il est possible, dans chacune de nos familles, le livre sublime qui retrace la vie, rappelle les enseignements, raconte toute l'histoire de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Non seulement j'approuve de tout cœur cette œuvre à laquelle veut bien se dévouer le digne religieux, mais encore je la bénis de toute mon âme et je veux lui accorder tous les encouragements en mon pouvoir. J'en parlerai au Saint-Père, et je suis bien sûr que le Pape Pie X qui, dès son avènement et dans sa première encyclique, faisait connaître le programme qu'il traçait à tout son pontificat et qu'il veut faire consister uniquement à « tout restaurer dans le Christ, » accordera d'abondantes bénédictions à une œuvre qui, précisément, tend à réaliser sa pensée parmi les fidèles confiés à nos soins.

En installant l'Évangile à chaque foyer, on fournit aux fidèles un moyen efficace de connaître mieux, d'aimer plus ardemment, d'imiter plus fidèlement, de prier avec une ferveur plus grande le Sauveur divin qui demande à régner sur les âmes, sur les familles et sur la société.

C'est mon ferme espoir que le promoteur d'une œuvre aussi belle rencontrera partout le meilleur accueil, et que, partout où l'on pourra le faire, on s'estimera heureux d'acquérir, de garder et de lire ensuite fréquemment le livre des Évangiles ; ce qui, d'ailleurs, est tout-à-fait conforme à l'esprit de l'Église et a été par elle enrichi d'indulgences spéciales.

Si, en outre de ces avantages spirituels, qui sont l'objet direct de l'œuvre, et grâce à la libéralité des familles, il en résultait un bénéfice matériel, on l'appliquerait à consolider l'établissement de nos pauvres Clarisses à Valleyfield ; et la fondation définitive du monastère

ajouterait encore au mérite du bon Père Frédéric et de ceux qui auront répondu à son appel.

Je souhaite donc à l'œuvre dans son ensemble tout le succès désirable . . . »

Peu de temps après, dans son audience Mgr Emard adressait au Souverain Pontife la supplique suivante :

« Très Saint Père,

Le Père Frédéric de Ghyvelde, religieux de l'Ordre de saint François, ayant entrepris, avec l'approbation de l'Ordinaire, de parcourir toutes les paroisses du diocèse de Valleyfield, pour placer dans chaque famille, s'il est possible, le saint Evangile de Notre-Seigneur, et voulant par là travailler, selon les intentions de Votre Sainteté, à « tout restaurer dans le Christ, » et spécialement les foyers chrétiens, le soussigné, évêque de Valleyfield, humblement prosterné aux pieds de Votre Sainteté, La supplie très respectueusement de vouloir bien accorder au même Père Frédéric et à son œuvre, le bienfait de la Bénédiction Apostolique, et étendre cette Bénédiction à toutes les personnes qui répondront à son appel. »

(Signé) † JOSEPH-MÉDARD,  
Evêque de Valleyfield.

Le Saint-Père a daigné apposer de sa main, au bas de cette supplique, la bénédiction pieusement sollicitée dont nous donnons la traduction :

« A Notre cher Fils le Père Frédéric, de l'Ordre de saint François, à ses œuvres et à tous ceux qui répondront à sa prédication apostolique, Nous accordons de tout cœur la Bénédiction Apostolique. »

PIE X, Pape. (1)

Nous offrons nos plus sincères félicitations au R. P. Frédéric et nous faisons des vœux pour que longtemps encore il ait la force de continuer son œuvre et de répandre avec le livre des saints Evangiles la Bénédiction Apostolique si paternellement concédée par notre bien-aimé Père Pie X.

(1) *Bulletin paroissial de Valleyfield*, juin 1906.



défunte ou 1

RÉPONSE  
vous est ve  
car, comm  
chées à l'ex  
de les app  
Nous suppl  
déclarées a

On peut  
aux âmes c  
création de  
telle ou tel  
Il faut fa  
gences ava  
terminé. (1

QUESTIO  
qui m'a te  
doute. Je si  
de Croix.  
mené à r  
comme j'at  
gation du

RÉPONS  
engagemen

Les tab  
sont pas r  
le gain de



## Questions et Réponses



QUESTION : *L'autre jour, en faisant le Chemin de la Croix, il m'est venu l'idée d'appliquer les indulgences d'une station à une âme du Purgatoire et celles de la suivante à une autre âme : puis-je agir de la sorte et multiplier ainsi mon aumône spirituelle, ou suis-je obligé de gagner toutes les indulgences pour une seule et même personne défunte ou pour moi-même ?*

RÉPONSE : Rien ne vous empêche de suivre la bonne idée qui vous est venue l'autre jour. Votre façon d'agir est même très louable, car, comme il y a plusieurs indulgences plénières et partielles attachées à l'exercice du Chemin de la Croix, celui qui les gagne est libre de les appliquer à une seule âme ou d'en faire bénéficier plusieurs. Nous supposons évidemment qu'il s'agit d'indulgences que l'Eglise a déclarées applicables aux âmes du Purgatoire.

On peut de même en garder une pour soi et appliquer les autres aux âmes du Purgatoire, en les remettant entre les mains et à la discrétion de la Très Sainte Vierge, ou en les appliquant soi-même à telle ou telle âme en particulier.

Il faut faire cette direction de l'intention ou application des indulgences avant de commencer l'exercice, ou du moins avant de l'avoir terminé. (Cfr P. Moccheg, *Coll. Indulg.* n. 1215.)

QUESTION : *Il y a quelques semaines, il m'est arrivé une distraction qui m'a tant soit peu humiliée, mais en même temps elle m'a donné un doute. Je suis entrée dans une église étrangère pour y faire mon Chemin de Croix. Arrivée à la 8<sup>me</sup> station, je me suis aperçue que j'avais commencé à rebours. N'ayant pas le temps de recommencer, j'ai continué comme j'avais commencé. Ai-je gagné les indulgences et satisfait à l'obligation du Chemin de Croix perpétuel ?* — Une Tertiaire.

RÉPONSE : Oui, vous avez gagné les indulgences et satisfait à votre engagement.

Les tableaux, représentant les différentes scènes de la Passion, ne sont pas nécessaires pour la validité du Chemin de la Croix ni pour le gain des indulgences ; quant aux croix de bois, elles sont absolu-

ment nécessaires, et pour gagner les indulgences il faut passer successivement de l'une à l'autre, mais peu importe par quel bout vous commencez, pourvu que vous n'en omettiez aucune.

Toutefois vous ferez bien de ne pas vous singulariser exprès. (Cfr. *id.*, *ib.* n. 1133 et 1149.)

QUESTION : *Quels jours puis-je recevoir la bénédiction papale à laquelle j'ai droit deux fois par an comme Tertiaire et une fois comme Cordigère, et quelles sont les conditions à remplir dans ce but ?*

RÉPONSE : D'abord, comme Cordigère, vous pouvez la recevoir le jour de l'Immaculée-Conception ; comme Tertiaire, vous pouvez la recevoir aux jours assignés par le Directeur de la Fraternité, qui peut choisir le jour qu'il préfère, à l'exception cependant du jour où l'évêque diocésain donnerait la même bénédiction dans le même lieu. (Cfr. *id.*, *ib.* n. 2167, 3<sup>e</sup> et 582).

Quant aux autres conditions à remplir, elles sont les mêmes que pour les autres indulgences plénières ; sauf que la visite d'une église n'est pas prescrite. (*ib.*, n. 573).

Les Tertiaires qui habitent des localités où il n'existe pas de Fraternité établie peuvent recevoir, deux fois l'an, au lieu de la Bénédiction papale, l'Absolution ou Bénédiction à laquelle est attachée l'indulgence plénière ; c'est le 3<sup>e</sup>me indulg accordé aux Tertiaires. (Cfr. notre *Revue*, janvier 1902, p. 14).

QUESTION : *Les conditions requises pour gagner les indulgences plénières concédées aux Tertiaires sont-elles encore les mêmes depuis le décret de Rome sur la Communion fréquente ?*

RÉPONSE : Ces conditions sont restées les mêmes pour ceux qui n'ont pas l'habitude de communier tous les jours ou au moins cinq fois par semaine.

Mais ceux qui ont l'habitude de communier comme nous venons de le dire peuvent se servir du décret de la S. Congrégation des Indulgences dont nous parlions au mois de mai dernier (p. 177) : c'est-à-dire ils peuvent gagner les indulgences plénières sans plus être obligés à la confession hebdomadaire. Ils se confesseront quand ils voudront, ou que besoin en sera. (S. C. I., 14 févr. 1906.) Qu'ils se rappellent cependant que la Confession fréquente est la meilleure disposition et préparation à la Communion fréquente.

QUESTION : *S'il y a un Directeur et un assistant-directeur dans une Fraternité, lequel des deux doit donner l'Absolution générale ? L'assis-*

*tant peut-il absent ou no*

RÉPONSE :  
faut qu'il s'e  
l'Absolution  
C'est-à-dire,  
ont posé co  
permission,  
que l'assista  
blic, et alors  
personnes à

Si l'assist  
Directeur, il  
Il rentre dor  
drier des Te  
« Les Sup  
à tout prêtre  
cette indulg  
l'absence d'  
On peut d  
saire, même  
mêmes pers

*tant peut-il la donner en aucun temps, que le premier Directeur soit absent ou non ?*

RÉPONSE : Si l'assistant-directeur a les pouvoirs de Directeur, il faut qu'il s'en tienne aux termes de ses pouvoirs, et il pourra donner l'Absolution générale dans les limites assignées par ces pouvoirs. C'est-à-dire, si, pour se servir des pouvoirs, les Supérieurs de l'Ordre ont posé comme condition l'absence du premier Directeur ou sa permission, l'une ou l'autre est nécessaire sous peine de nullité pour que l'assistant-directeur puisse donner l'Absolution générale, en public, et alors il peut la donner, comme le Directeur, à une ou plusieurs personnes à la fois.

Si l'assistant-directeur dont vous parlez, n'a pas les pouvoirs de Directeur, il n'a aucun droit spécial à donner l'Absolution générale. Il rentre donc dans la règle générale mentionnée par le petit Calendrier des Tertiaires :

« Les Supérieurs de l'Ordre ont accordé, d'une manière générale, à tout prêtre approuvé pour les confessions de donner publiquement cette indulgence, mais à quatre ou cinq personnes réunies, en l'absence d'un prêtre muni des pouvoirs de Directeur. »

On peut donner l'Absolution générale chaque fois qu'il sera nécessaire, même plusieurs fois le même jour, mais une seule fois pour les mêmes personnes.

FR. MARIE-ANSELME, O. F. M.



## Élévations sur le Chemin de la Croix

### VIII<sup>e</sup> STATION

#### JÉSUS CONSOLE LES FILLES DE JÉRUSALEM



Le sinistre cortège a franchi la porte Judiciaire et s'engage sur les premières rampes d'une déclivité rocheuse dont la cime dénudée ressemble vaguement à un crâne : Jésus se trouve au pied du Calvaire.

Jérusalem a donc méconnu la visite de son Dieu ! Ignominieusement elle a rejeté son Sauveur, et c'est en dehors de l'enceinte de cette ville désormais maudite que va se consommer l'immolation rédemptrice : *ut sanctificaret per suum sanguinem populum, extra portam passus est*. Annoncé par les voyants d'Israël, impatientement attendu par ce peuple écrasé sous un joug de fer, le Messie est enfin venu prendre possession du trône de David : *dabit illi Dominus Deus sedem David* ; et apporter au monde la liberté et le salut : *ipse enim salvum faciet populum suum*. Et voici que ses propres compatriotes, ses sujets et ses frères le renient et le traînent à la mort : *et sui eum non receperunt*.

Un flot d'amère tristesse dut envahir l'âme de Jésus lorsqu'il eut franchi pour la dernière fois la porte de la ville déicide ! Si encore ceux qui le maudissaient avec tant de rage étaient ses ennemis ! *Si inimicus meus maledixisset mihi !* Mais les traîtres, les bourreaux sont ceux-là mêmes que Jésus aime d'une dilection spéciale ; ceux qu'il a inondés de ses bienfaits ; ceux à qui il a promis sa chair en nourriture et son sang en breuvage : *qui simul mecum dulces capiebas cibos !* Supplications, menaces, larmes, Jésus n'avait rien épargné pour dessiller les yeux des Juifs, vaincre leur coupable obstination, et détourner d'eux les effroyables malheurs qui doivent fondre sur ces ingrats ! Déjà de sombres nuages commencent à monter dans le ciel et couvrent d'un voile de deuil la ville réprouvée ; la lumière du soleil arrive affaiblie et embrase la coupole dorée du temple de lueurs sanglantes. La colère de Dieu plane déjà sur Jérusalem. Jésus aban-





oir

.EM

t s'engage  
euse dont  
in crâne :

minieuse-  
ceinte de  
molation  
*extra por-*  
tiement  
est enfin  
*Dominus*  
lut : *ipse*  
s compa-  
mort : *et*

squ'il eut  
si encore  
nemis !  
ourreaux  
le ; ceux  
chair en  
*capiebas*  
épargné  
tination,  
ndre sur  
dans le  
nière du  
le lueurs  
us aban-

VIII<sup>e</sup> STATION



MARTIN FEUERSTEIN PINX.

BENZIGER & Co. EINSIDELN

JÉSUS CONSOLE LES FEMMES DE JÉRUSALEM

donne à se  
lentement

La tourl  
time de se  
lamentable  
rent en gé  
*cum*. A ce  
un instant  
voilaient s  
qui, malgré  
leur comp  
de Jérusal  
mêmes et  
Heureuses  
gendré et  
montagnes  
nous! Ca  
sera le so  
la voix de  
le sommet  
les de Jér  
brise du se

Elle éta  
d'une dou  
éclaire des  
poussière  
moment o  
nouveau  
tressaillir  
tes de Na  
mourir. «  
le fils à sa

Aujourd  
Mère inc  
ments, ab  
l'Antonia  
de si foud  
ces du p

donne à ses tragiques destinées la cité qu'il a tant aimée, et gravit lentement la pente du Golgotha.

La tourbe juive, grouillante et houleuse, poursuivait la sainte Victime de ses insultes et de ses blasphèmes. L'aspect de Jésus était si lamentable que des femmes réunies sur le passage du Martyr, éclatèrent en gémissements et en sanglots : *plangebant et lamentabantur eum*. A cette explosion de sympathies insoupçonnées, Jésus s'arrêta un instant, essuya de sa main déjà livide les caillots de sang qui voilaient son doux regard ; et se tournant vers ces nobles créatures qui, malgré les prohibitions rabbiniques, donnaient un libre cours à leur compatissance, il leur adressa ces mystérieuses paroles : « Filles de Jérusalem, ne pleurez pas sur moi, mais pleurez plutôt sur vous-mêmes et sur vos enfants. Voici en effet venir des jours où l'on dira : Heureuses les stériles ! Heureuses les entrailles qui n'ont point engendré et les mamelles qui n'ont point allaité. Alors on criera aux montagnes : tombez sur nous ! On criera aux collines, ensevelissez-nous ! Car si le rameau vivant est traité comme vous le voyez, quel sera le sort du bois desséché ? » Des clameurs de haine couvrirent la voix de Jésus ; doucement il reprit sa marche ascensionnelle vers le sommet du Calvaire. Mais dans ces âmes compatissantes, les paroles de Jésus continuaient à vibrer suaves comme le murmure de la brise du soir : « *Filiæ Jerusalem, nolite flere super me !* »

Elle était déjà tombée des lèvres de Jésus cette parole consolatrice, d'une douceur si caressante ! C'était au moment où le Sauveur faisait éclore des miracles sous ses pas, comme chaque nuit il sème la poussière d'or des étoiles dans la profondeur du ciel ; c'était au moment où les foules ivres d'enthousiasme acclamaient en Galilée le nouveau prophète ! Ah ! il ne pouvait voir couler une larme sans tressaillir de compassion et sans s'approcher pour l'essuyer. Aux portes de Naïm une mère se lamente sur son fils unique qui vient de mourir. « *Noli flere !* Ne pleurez pas, » dit Jésus et un miracle rend le fils à sa mère.

Aujourd'hui c'est Jésus qu'on mène à la mort ! Fils unique d'une Mère incomparable, il va expirer bientôt dans les plus atroces tourments, abandonné du ciel et maudit par la terre. Depuis la sortie de l'Antonia il n'a pas ouvert la bouche. Lui qui naguère encore lançait de si foudroyants anathèmes à l'hypocrisie des pharisiens et des princes du peuple, courbe maintenant la tête sous les flots d'injures



INSIRDELN

LEM

sanglantes ; il savoure en silence l'âpre joie de l'humiliation ! Il a rencontré sa Mère éplorée ; il l'a laissée inconsolée, parce qu'il savait que la générosité de la co-rédemptrice ne pourrait être abattue par aucune douleur. Mais voici qu'à travers les cris de mort et de haine, des gémissements s'exhalent, des soupirs retentissent ; et Jésus ne peut plus se contenir ; il oublie ses propres tortures, il ne voit plus ses ennemis, il ne songe qu'à consoler ceux qui pleurent : « *Nolite flere !* Oh ! je vous en supplie, ne pleurez pas ! »

L'unique parole tombée des lèvres divines sur la voie douloureuse est donc une parole de consolation, un oubli de soi-même, un acte de condescendance et de charité. Que de fois durant sa courte carrière Jésus n'avait-il pas répété à ces populations dures et égoïstes : « Aimez-vous les uns les autres ! » Et à ces Juifs sordides et bornés, qui dans l'exclusivisme de leur orgueil national, regardaient avec un si souverain mépris les nations étrangères au culte mosaïque, le bon Maître ne se lassait pas de redire ces délicieuses maximes : « Si vous n'aimez que ceux qui vous aiment, quel mérite avez-vous ? Est-ce que les payens n'en font pas autant ? Moi je vous dis : aimez même vos ennemis ! Faites du bien à ceux qui vous haïssent, priez pour ceux qui vous persécutent et vous calomnient ! » — Jamais la terre n'avait entendu de pareils accents. — Durant trois années ces doctrines merveilleuses retentirent à travers la Palestine. Et après que Jésus eût institué le sacrement d'amour afin de rester avec nous jusqu'à la consommation des siècles, il donna à ses disciples ses recommandations suprêmes : « *Mandatum novum do vobis : Je vous donne un précepte nouveau : aimez-vous les uns les autres, comme je vous ai aimés !* » Oui, c'est un précepte d'une profonde originalité ! Avant Jésus, la charité fraternelle n'avait pu régner dans le monde. Fleur exotique d'une beauté ravissante, elle n'avait pu s'acclimater sur la terre froide et stérile. Mais Jésus l'a plantée au pied de sa croix ; il l'a arrosée des flots de son sang, alors elle s'est épanouie en floraison superbe, elle a rempli le monde de ses suaves aromes ; et les peuples barbares ont oublié l'implacable adage de cette justice farouche et sans entrailles : « œil pour œil, dent pour dent, *oculum pro oculo et dentem pro dente.* »

Hélas ! la société moderne semble parfois revenue aux époques les plus barbares. De sinistres sophistes prêchent librement la haine des classes et prétendent faire de la lutte sociale une inéluctable néces-

sité. Plus  
Christ ; p  
« Aimez-vo  
reconnaitr  
*quia discip*  
l'éclat des  
apôtres ; sa  
brable arti  
démontrer  
plus adap  
argumenta  
rité frater  
aucune cla  
voilà une  
vous mon  
*videant op*

Cette cl  
tre, vous l  
de votre a  
votre sang  
eussent si  
ciel. Mais  
Vous nou  
goutte de  
ingrats ! V  
en jouissa  
quelques  
du Calvair  
amour ! V  
comme su  
ses pour  
répétez sa  
*omnes.* Ve  
qui fléchis  
je vous fe  
pour le bi  
je vous en  
passions e

sité. Plus que jamais nous avons donc besoin des enseignements du Christ ; plus que jamais nous devons dire à nos contemporains : « Aimez-vous les uns les autres, c'est à cette marque que l'on vous reconnaîtra pour les disciples de Jésus-Christ : *in hoc cognoscent omnes quia discipuli mei estis.* » Ah ! sans doute, semble dire le divin Maître, l'éclat des miracles est une preuve de la divine mission confiée aux apôtres ; sans doute, la transcendante sublimité de sa doctrine, l'innombrable armée de ses martyrs, l'inépuisable fécondité de son action démontrent la divinité de l'Eglise, mais une preuve plus frappante, plus adaptée à l'intelligence des masses, plus entraînant que des argumentations métaphysiques, une preuve irréfragable c'est la charité fraternelle, c'est l'amour généreux qui n'exclut de son étreinte aucune classe, aucune misère. Aimez-vous les uns les autres et vous voilà une démonstration vivante de la foi, un évangile incarné dont vous montrerez chaque jour à l'incrédulité la valeur de vie : « *ut videant opera vestra bona.* »

Cette charité sublime que vous nous avez enseignée, ô bon Maître, vous l'avez d'abord réalisée dans votre vie terrestre. La générosité de votre amour pour nous n'a pas connu de bornes. Une goutte de votre sang, un battement de votre cœur, une larme de vos yeux, eussent suffi à nous arracher à l'enfer et à nous ouvrir les portes du ciel. Mais votre amour pour nous est allé droit aux limites extrêmes ! Vous nous avez tout donné, votre vie entière et jusqu'à la dernière goutte de votre sang. Pourtant, vous saviez que nous serions des ingrats ! Vous saviez que des hommes qui passeront leurs semaines en jouissances frivoles, ne voudront pas le dimanche vous donner quelques instants pour assister au renouvellement de votre sacrifice du Calvaire ! Mais notre ingratitude n'a pu arrêter l'effusion de votre amour ! Vous restez avec nous, au tabernacle ; vous y êtes insulté comme sur le chemin du Golgotha ; mais vous oubliez vite nos offenses pour consoler les âmes brisées par un sincère repentir ! Vous répétez sans cesse, au fond de votre prison d'amour : « *Venite ad me omnes.* Venez tous à moi, ô vous qui pliez sous le poids du travail et qui fléchissez sous la chaleur du jour, venez à moi, je vous ranimerai, je vous ferai une âme toute neuve, pleine de générosité et d'élan pour le bien. *Et ego reficiam vos.* Venez, vous que le doute torture, je vous enseignerai la vérité pleine et vivifiante ; venez, vous que les passions enchaînent, je vous montrerai le chemin de la liberté et du

ciel ; venez tous à moi, je suis la Voie, la Vérité et la Vie : *ego reficiam vos.* » Oui, ô Jésus, j'écouterai votre voix ; je suivrai vos amoureux appels ! Vous seul savez verser sur les blessures de mon âme le baume qui guérit et fortifie. Je ne chercherai plus les vaines consolations des hommes, c'est au pied du tabernacle que je viendrai épancher mes peines, c'est dans l'Eucharistie que je trouverai la force et la vie ; j'entendrai votre douce voix dire à l'âme meurtrie : Ne pleurez pas ! Et j'aimerai la souffrance par amour pour vous. J'aimerai le prochain parce que je ne le contemplerai qu'à travers votre sang versé pour lui.

Enfants du Séraphin d'Assise, arborez bien haut au-dessus des haines sociales et des égoïsmes mesquins, la bannière de la charité fraternelle. Que la charité expansive, que l'union des cœurs soient vos marques distinctives ! *In hoc cognoscent omnes quia discipuli mei estis ;* c'est à l'amour qu'on vous reconnaîtra pour les disciples de saint François. Soyez doux, indulgents pour les autres dans vos pensées, dans vos appréciations, dans vos paroles. Oui, aimez-vous les uns les autres !

FR. IGNACE-MARIE, O. F. M.

## Nouvelles de Rome

**L**e Bx Bonaventure. — Le 5 mai dernier a eu lieu, au Vatican, dans la salle du consistoire, la lecture des décrets concernant la cause du Vénéable Bonaventure de Barcelone. Le secrétaire de la Congrégation des Rites lut d'abord le décret sur les miracles et, aussitôt après, le décret par lequel le Pape déclare qu'on peut procéder *de tuto* à la Béatification du serviteur de Dieu. Cette procédure de deux décrets pour une même cause en une seule séance est tout-à-fait insolite. Mais le Saint-Père en a décidé ainsi pour que la béatification du Vénéable puisse avoir lieu avec les autres de cette année, et aussi comme un dédommage-

ment du l  
aujourd'hu  
s'est écou  
présence d  
l'héroïcité  
rompu la j

**Jubilé**  
Général d  
sacerdotal  
au novicia  
Jandel, gé  
Corse, il  
dignité qu  
il fut nom  
pelé ensui  
il fut élu  
della Quer  
et une gloi

A l'occa  
reçu en au  
Dominicai  
tations et  
cains n'on  
et fêter le

La san  
a souffert  
mais ne pr

Béatifi  
béatificat  
Dame. L  
seize Carm  
Le 3 juin,  
10 juin, o  
venture de

**Le Pa**  
avec Mgr  
béatificat  
une audier

ment du long retard qu'à subi cette cause. Entre les décrets lus aujourd'hui et le dernier où il était question de ce Bienheureux, il s'est écoulé plus de 120 ans. C'est en effet le 15 août 1785 et en présence du pape Pie VI qu'a été lu le précédent décret concernant l'héroïcité de ses vertus. Le malheur des temps avait ensuite interrompu la procédure.

**Jubilé du R<sup>me</sup> Père Cormier.** — Le R<sup>me</sup> Père Cormier, Maître Général des Dominicains a célébré, vendredi 8 mai, ses noces d'or sacerdotales. Né le 8 décembre 1832 à Orléans, il entra en 1856, au noviciat des Dominicains à Flavigny et devint secrétaire du Père Jandel, général de son ordre. Après avoir été prieur à Corbara en Corse, il fut élu en 1864, provincial de la province de Toulouse, dignité qui lui fut confirmée aux deux chapitres ultérieurs. En 1874, il fut nommé prieur à Marseille, puis à Toulouse, et à Biarritz. Appelé ensuite comme procureur général auprès du Père Fruehwirth, il fut élu général de son Ordre au chapitre général, tenu au couvent della Quercia en 1904. Le Père Cormier est l'ornement de son Ordre et une gloire de l'Eglise et de la France.

A l'occasion de son Jubilé sacerdotal, le R<sup>me</sup> P. Cormier a été reçu en audience par le Saint Père. Il était accompagné de tous les Dominicains présents à Rome. La Pape a eu des paroles de félicitations et d'encouragement pour le vénéré jubilaire. Les Franciscains n'ont pas manqué de s'unir aux Dominicains pour féliciter et fêter le successeur du Patriarche saint Dominique.

**La santé du Pape.** — Durant la seconde moitié de mai, le Pape a souffert d'une indisposition qui le retint durant quelques jours, mais ne présenta aucune gravité.

**Béatifications.** — Le 20 mai ont eu lieu les solennités de la béatification de la Bse Julie Billiart, fondatrice des Sœurs de Notre-Dame. Le 27, les mêmes cérémonies se renouvelèrent pour les seize Carmélites de Compiègne martyres de la Révolution française. Le 3 juin, ce fut le tour des martyrs dominicains du Tonkin, et le 10 juin, on solennisera le nouveau Bienheureux franciscain, Bonaventura de Barcelone.

**Le Pape et la France.** — Aux pèlerins français venus à Rome avec Mgr le coadjuteur de Paris et l'évêque de Beauvais pour la béatification des martyres de Compiègne, le Souverain Pontife donna une audience touchante. Parlant de la France, de la triste situation

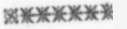
qui y était faite à la religion catholique et des craintes plus grandes encore qu'on pouvait avoir pour l'avenir, le Pape eut la voix étouffée par les sanglots et il se mit à pleurer sur la fille aînée de l'Eglise, ingrate et infidèle. C'était Jésus versant des larmes sur l'ingrate Jérusalem.

**La Vénérable Hortulana.** — Le procès touchant la béatification de la *Vénérable Hortulana*, mère de sainte Claire d'Assise se continue heureusement. S. Em. le cardinal Merry del Val a envoyé, au nom du Pape, une lettre très élogieuse au T. R. P. Cyr Ortolani, postulateur des causes de l'Ordre, pour le féliciter de la vie qu'il a écrite de la *Vénérable Hortulana*.

**La cause du Vén. Barberini.** — La Sacrée Congrégation des Rites a récemment examiné et approuvé l'héroïcité des vertus et les miracles opérés par le vénérable serviteur de Dieu, Bonaventure Barberini. Eloquent prédicateur et théologien éminent, Barberini appartenait à l'Ordre des Mineurs Capucins. Il fut nommé prédicateur de la cour papale, par le Pape Innocent VIII, et il remplit cette charge durant dix-neuf années consécutives, sous le pontificat de quatre papes. En 1733, il fut élu Ministre Général de son Ordre, puis, peu de temps après, créé archevêque de Ferrare, par Benoît XIV. Il mourut le 13 octobre 1743.

**Nomination.** — Le R. P. Michel Sleutjes, O. F. M., Lecteur de droit canon au Collège International de Saint Antoine, à Rome, vient d'être nommé membre de la Commission chargée de la codification du droit canon.

ROMANUS



grand novi  
Châtelets, p  
ses paterne  
saint Yves,

**D**ORS de  
le 31 ja  
Celle-ci eut  
prit part. E  
était tranch  
Ici, com  
le monde a  
aussi beauc  
c'est que ri  
Saints ont  
sans dange  
notre Réde

Le  
**P**AR un dé  
approuv  
l'un, consac  
loureuse du  
ses de la T.  
nombreuses  
mande de c  
"L'exerc  
chemin de  
manifeste



SAINTE

plus grandes  
eut la voix  
le aînée de  
larmes sur

la béatifica-  
d'Assise se  
il a envoyé,  
Ortolani,  
vie qu'il a

égation des  
vertus et  
naventure  
Barberini  
né pré dica-  
nplit cette  
ntificat de  
on Ordre,  
noit XIV.

ecteur de  
à Rome,  
la codi-

NUS



## Chronique Franciscaine



### A TRAVERS LE MONDE

#### Evêque tertiaire



ONSEIGNEUR P.-F. Fallières, évêque de Saint-Brieuc, qui vient de mourir le 11 mai dernier, à l'âge de 72 ans était tertiaire de saint François et ami de la famille franciscaine. Le couvent de nos Pères, dans sa ville épiscopale et le grand noviciat des Sœurs Franciscaines Missionnaires de Marie, aux Châtelets, près Saint-Brieuc, ont toujours pu compter sur sa protection et ses paternelles attentions. Il contribua beaucoup à la glorification de saint Yves, le patron des prêtres tertiaires.

#### TERRE-SAINTE

LORS de l'entrée solennelle du Rév. Père Custode, au Saint-Sépulcre, le 31 janvier, M. le Consul de France n'assista pas à la cérémonie. Celle-ci eut un caractère purement religieux et aucune autorité civile n'y prit part. D'aucuns en ont conclu que la question du protectorat français était tranchée. Il n'en est rien.

Ici, comme en beaucoup de choses, il y a un décor extérieur que tout le monde aperçoit et un jeu de coulisse beaucoup plus intéressant, mais aussi beaucoup moins connu. Tout ce que l'on peut dire pour le moment c'est que rien n'est officiellement changé et que plus que jamais les Lieux Saints ont besoin des prières des fidèles. La crise traversée n'est pas sans dangers. Dieu seul peut protéger efficacement les sanctuaires de notre Rédemption et les conserver à la vénération du peuple fidèle.

*(Le Messager de Saint François.)*

#### Le chemin de la croix et les sept allégresses

PAR un décret, du 14 mars dernier, la Sacrée Congrégation des Rites a approuvé deux nouveaux offices pour l'Ordre des Frères Mineurs ; l'un, consacré à honorer les souffrances de N.-S. J.-C. dans sa voie douloureuse du Prétoire au Calvaire ; l'autre, en l'honneur des sept allégresses de la T. S. V. Marie. Ce décret d'approbation nous fait connaître les nombreuses raisons qui ont poussé l'Ordre des Mineurs à faire la demande de ces deux offices. En voici la teneur :

“ L'exercice de piété qui a pris son nom de la Voie douloureuse, ou chemin de la croix, fut toujours pour les fidèles le grand moyen de manifester leur attachement aux principaux lieux qui virent s'accomplir

les mystères de la Passion du Seigneur. Cette pieuse pratique remonte au berceau de l'Eglise : pressés, en effet, par l'exemple de la Vierge, Mère de Dieu, et des Apôtres, les premiers fidèles, tant ceux qui habitaient la Palestine que ceux qui venaient des pays étrangers, visiter pieusement Jérusalem, ne se lassèrent jamais de vénérer les monuments de la Passion du Christ, et entre tous, la voie sainte du Calvaire, empourprée de son sang divin. Par la pieuse industrie de l'Ordre des Mineurs, depuis le xv<sup>e</sup> siècle et dans les âges suivants, il est arrivé que, non seulement à Jérusalem, mais même dans les autres lieux de l'univers, les fidèles peuvent suivre, en esprit, au moyen de ce saint exercice qu'on appelle le "Chemin de la croix", la voie qui conduit du Prétoire de Pilate au Calvaire. Cette pratique, qui se répandit graduellement presque partout, le zèle ardent de saint Léonard de Port-Maurice, à la fin du xviii<sup>e</sup> siècle, la propagea par toute l'Italie : de nos jours elle est dans tout l'épanouissement de sa floraison.

Des tableaux peints d'après les données des saintes Ecritures ou d'une tradition constante et universelle, nous représentent les mystères douloureux du Christ, si bien que nous avons en quelque sorte sous les yeux les quatorze lieux ou stations de ce chemin de douleurs, telles que nous les marquent les auteurs, les pèlerins de tous les siècles et la tradition locale. Nous suivons ainsi, l'esprit tout pénétré de dévotion, notre Seigneur souffrant et peinant sous le poids de la croix. Cette salutaire pratique, ou, en d'autres termes, ce pieux pèlerinage, les Pontifes Romains l'ont enrichi d'un immense trésor d'indulgences.

Pour toutes ces raisons, les Franciscains, surtout ceux de la Custodie de Terre-Sainte, désiraient depuis longtemps, que ces saints Mystères, jusqu'ici honorés partout d'un culte privé et populaire, fussent célébrés dignement, dans les lieux qui les ont vus se produire et dans tout l'Ordre des Mineurs. Cédant à leurs vœux, le R. P. Bonaventure Marroni, Procureur-général de l'Ordre des Frères Mineurs, au nom du Révérendissime Père Général de ce même Ordre, a prié Notre Très Saint Père le Pape Pie X de vouloir bien insérer cette fête des Mystères douloureux de Notre-Seigneur Jésus-Christ dans le calendrier, le Bréviaire et le Missel de l'Ordre, sous le rite double de 2<sup>e</sup> classe, et de la fixer au vendredi qui précède le dimanche de la Septuagésime. Une copie de l'office et de la messe propres à cette fête fut en même temps soumise à l'examen du Siège Apostolique.

Dé plus, l'Ordre des Mineurs, ayant toujours eu une dévotion spéciale aux allégresses de la Très sainte Vierge, dévotion connue d'ailleurs de haute antiquité et enrichie par les Souverains Pontifes de nombreuses Indulgences, le Père Procureur Général du même Ordre a supplié le Saint-Siège de vouloir bien permettre aux religieux de cet Ordre de

célébrer la  
2<sup>e</sup> classe, le  
soumis, à ce  
messe propi  
susdits offic  
supplique du  
tife a bénévo  
privilegé de  
des sept All  
jours deman  
Donné à l

**L**E nombre  
des Frè  
de 45,068. E  
isolés, d'aille  
Capucins ou  
répartis en 5

**A**cette he  
ordres r  
de des Instit  
hommes et f  
Parmi une v  
gnantes, ho  
jouissant d'u  
le nom de P  
Mineurs Co  
de chanvre à  
pelet rempla  
ture. Leur v  
conventuels,  
veillée des n  
un prédicate  
de Londres.  
testants, qui  
couverts d'u  
Séraphique l  
de plus par c  
la foi catholi

célébrer la fête des sept allégresses de Marie sous le rite double de 2<sup>e</sup> classe, le premier dimanche après l'octave de l'Assomption et lui a soumis, à cet effet, pour être examinés et approuvés, un office et une messe propres... La Sacrée Congrégation, ayant d'abord approuvé les susdits offices, et rapport ayant été fait par elle au Saint-Siège, de la supplique du Procureur Général des Frères Mineurs, le Souverain Pontife a bénévolement octroyé cette demande et concédé à cet Ordre le privilège de célébrer la fête du chemin de la Croix de N.-S. J.-C. et celle des sept Allégresses de la B. V. M. sous le rite double de 2<sup>e</sup> classe aux jours demandés.

Donné à Rome, le 14 mars 1906.

Card. TRIPEPI, *Pro. Préfet*,  
D. PANICI, *Secr.*

### Tertiaires en Belgique

LE nombre de tertiaires séculiers de Belgique soumis à la juridiction des Frères Mineurs et faisant partie d'une fraternité, est actuellement de 45,068. Bien entendu, dans ce chiffre ne sont pas compris les tertiaires isolés, d'ailleurs très nombreux, ni ceux dépendant des Frères Mineurs Capucins ou Conventuels. Ces 45,068 membres du Tiers-Ordre sont répartis en 554 fraternités.

### Les Franciscains anglicans

A cette heure où dans les vieux pays catholiques on fait la guerre aux ordres religieux, l'Angleterre protestante se bâtit des monastères, fonde des Instituts et donne au public de ses rues, le spectacle de protestants, hommes et femmes, marchant habillés du froc ou coiffés de la cornette. Parmi une vingtaine de congrégations diverses, contemplatives, enseignantes, hospitalières ou mixtes, on remarque, au premier rang, et jouissant d'une grande popularité les franciscains anglicans, connus sous le nom de Pères de la Compassion divine. Leur costume est celui des Mineurs Conventuels : grande tonsure, bure noire avec capuce et corde de chanvre à trois nœuds ; la seule exception qui les distingue est le chapelet remplacé par un grand christ suspendu par une chaînette à la ceinture. Leur vie est loin d'être oisive, partagée qu'elle est entre les exercices conventuels, l'évangélisation de leurs paroissiens, l'ensevelissement et la veillée des morts. L'un de ces franciscains anglicans, le P. Andrew, est un prédicateur de grand renom et très recherché des paroisses ritualistes de Londres. Les Etats-Unis d'Amérique ont aussi leurs franciscains protestants, qui n'hésitent pas à sortir dans les rues des plus grandes villes, couverts d'une bure grossière, marchant, pieds et tête nus. Daigne le Séraphique François, dont l'incontestable popularité est affirmée une fois de plus par ces congrégations qui lui sont consacrées, ramener au giron de la foi catholique des hommes qui dans l'erreur pratiquent tant de vertus.

## CANADA

## Fraternité de Bordeaux

LES Tertiaires de Bordeaux ont eu leur retraite annuelle le 15 avril dernier. Cette retraite prêchée par le Rév. Père Mathieu, O. F. M., a été suivie avec zèle et empressement et a porté d'excellents fruits.

Tous semblent comprendre leur devoir et être disposés à l'accomplir coûte que coûte.

Il y eut cérémonie de vêtue et de profession. Le chant admirablement dirigé rehaussa l'éclat des cérémonies.

L'élection d'un discrétore pour la nouvelle fraternité donna les résultats suivants :

Supérieure : Mde V. Nantel ; Assistante : Mde R. Gagnon ; Secrétaire : Mde C. Roberge ; Maîtresse des Novices : Melle J. Laberge.

## Notre-Dame de Lévis

DU 31 mai au 3 juin, les Tertiaires de Notre-Dame de Lévis avaient leur triduum solennel accompagné de la sainte visite ; c'était en même temps une préparation bien choisie à la belle fête de la Pentecôte. Aussi quelles bonnes journées ! Ces 500 tertiaires environ, groupés pour la plupart sous les regards de la madone de Lévis, priant et chantant d'une seule voix et d'un seul cœur, faisaient penser au cénacle antique où les apôtres se préparaient sous le regard de Marie à la venue de l'Esprit-Saint. A n'en pas douter, les grâces et les bénédictions du ciel répondirent à la générosité et à la piété de ces dignes enfants de saint François ; à la cérémonie de clôture, en effet, 67 novices furent admis à faire profession et 48 nouveaux membres vinrent accroître la famille du Séraphique Père en revêtant son saint habit.

Le discrétore des Sœurs, en charge depuis trois ans, fut renouvelé ainsi qu'il suit pour un nouveau triennat : Mde Chabot, présidente ; Mde Onésime Carrier, assistante ; Mde Philibert Ouellet, maîtresse des novices ; Melle Maria Roy, secrétaire ; Melle Zéphyrine Carrier, trésorière ; Mde Jean Shinks, infirmière ; Mde Hubert Bégin, portière ; Melle Joséphine Lemieux, Melle Philomène Roberge, Mde Jos. Giguère, Melle Desneiges Létourneau, discrètes.

Daigne saint François bénir cette petite famille qui l'aime et l'aimera toujours.

Le VISITEUR.

## Fraternité des Trois-Rivières

LA visite canonique de la fraternité des Sœurs de notre ville commença le 3 juin, fête de la Pentecôte, s'est continuée les trois jours suivants et s'est terminée par le pèlerinage annuel de la fraternité au sanctuaire du Très Saint-Rosaire au Cap de la Madeleine. Ces quelques

jours de ret  
exercices a  
cours desqu  
apprécier de  
titre, affiliée  
les explicat  
en quoi elle  
voir de leur  
prescrit et l'

Ainsi ren  
nombreuses  
devait les c  
Rosaire, po  
de vivre de  
détachemen  
Celle que l  
porte du cie  
la mère du  
n'aura pas é  
la consécrat  
fraternité, d  
comme siet  
notre const  
nous ouvra  
tous les bo  
séraphique

EST  
de:  
où  
Ordre, c'est  
s'enrôler so  
leur sont pa  
nuées que l  
rigoureux e  
gnées. N'in  
avancer da  
secours tou  
large et faci  
quoi ils sais

jours de retraite ont été pour les 800 tertiaires qui en ont suivi les exercices avec autant d'assiduité que d'édification, des jours de salut, au cours desquels toutes ont appris à mieux connaître leurs obligations et à apprécier de plus en plus le privilège qu'elles ont d'être tertiaires et, à ce titre, affiliées à la grande famille franciscaine. Guidées et éclairées par les explications de la règle, nos Sœurs purent facilement remarquer ce en quoi elles avaient manqué, tant dans l'estime qu'elles doivent concevoir de leur sainte règle, que dans l'observation des choses qu'elle leur prescrit et l'abstention de celles qu'elle leur défend.

Ainsi renouvelées dans la ferveur, dès 5½ hrs, jeudi matin, nos tertiaires nombreuses et empressées prenaient passage à bord du bateau qui devait les conduire au Cap de la Madeleine, au sanctuaire du Très Saint-Rosaire, pour là, déposer aux pieds de la bonne Vierge, leur résolution de vivre de plus en plus de la vraie vie franciscaine faite de prière, de détachement et de pénitence et pour demander secours et protection à Celle que l'Eglise nomme si justement le secours des chrétiens et la porte du ciel, en même temps qu'elle l'appelle la cause de notre joie et la mère du bon conseil. Nous avons lieu d'espérer que notre confiance n'aura pas été vaine et que l'auguste Reine du ciel aura eu pour agréable la consécration que nous lui avons faite de nos personnes et de notre fraternité, dédiée sous le vocable de l'Immaculée, et que, nous considérant comme siennes, elle nous sera véritablement secourable en se faisant notre conseil, en nous conférant la joie d'une bonne conscience et en nous ouvrant la porte de la vraie vie chrétienne, qui doit être celle de tous les bons tertiaires disciples et imitateurs de saint François, leur séraphique Père.

SR SUPÉRIEURE.

## ETATS-UNIS

### Le Tiers-Ordre aux Etats-Unis

**C'**EST une constatation très douce et bien encourageante que celle des progrès continuels du Tiers-Ordre aux Etats-Unis. Partout où se donnent des missions, pour peu que l'on parle du Tiers-Ordre, c'est en grand nombre que nos chers Canadiens-français viennent s'enrôler sous la bannière de saint François. Les vérités cependant ne leur sont pas ménagées ; ce n'est pas précisément sous des formes atténuées que la Règle leur est présentée ; c'est au contraire sous leur côté rigoureux et austère que les obligations du Tiers-Ordre leur sont enseignées. N'importe ! Ils veulent non seulement persévérer mais encore avancer dans la vertu, ils sentent que pour y arriver ils ont besoin de secours tout particuliers, surtout aux Etats-Unis où les habitudes de vie large et facile exposent à tant de séductions et de dangers, et voilà pourquoi ils saisissent avec tant d'empressement les moyens qui leur sont

présentés comme les plus propres à les mettre en garde contre les entraînements de la nature et du monde, et à assurer leur persévérance et leurs progrès dans le bien.

C'est ainsi qu'à *Brunswick (Maine)* au cours d'une mission qu'il y donnait en mars, le P. Amé, du couvent de Montréal, avait la joie de donner le saint habit à 30 hommes et 140 femmes parmi lesquelles un bon nombre de jeunes filles. Il est vrai que le terrain était très bien préparé, grâce à la présence dans cette paroisse d'une douzaine d'excellents tertiaires de saint François appartenant à la fraternité que les RR. PP. Dominicains dirigent avec un si grand zèle à Lewiston. Ces chers tertiaires désiraient depuis longtemps, sans trop oser l'espérer, l'établissement d'un Tiers-Ordre dans leur paroisse de Brunswick ; leur rêve leur paraissait une chimère, quand tout à coup la bonne Providence leur en fit entrevoir la réalisation immédiate par l'arrivée d'un missionnaire franciscain ; aussi avec quelle activité et quel dévouement se mirent-ils à l'œuvre avec le prédicateur dès le début de la mission ! Que saint François les en récompense ! La besogne fut également bien facilitée par l'empressement avec lequel M. le curé accueillit la proposition d'établissement du Tiers-Ordre dans sa paroisse et les encouragements qu'il donna publiquement à l'œuvre. Dans ces conditions les résultats ne pouvaient qu'être bien consolants. Que Dieu en soit béni !

Un mois plus tard c'était à *Saint-Hyacinthe de New-Bedford* (Massachusetts) que le P. Amé et le P. Jean-Marie donnaient une mission. Là aussi l'appel des missionnaires fut entendu, et 160 novices revêtaient les livrées séraphiques fournissant ainsi pour l'année prochaine les éléments de deux magnifiques fraternités qui certainement feront grand bien dans cette belle et bonne paroisse de Saint-Hyacinthe.

A *Taftville* (Connecticut) les éléments des fraternités n'étaient plus ni à trouver ni à former. La besogne avait été faite l'an dernier par nos Pères qui y avaient prêché une mission dont le souvenir restera longtemps dans la paroisse. A cette occasion plus de 150 personnes avaient pris le saint habit et embrassé la règle franciscaine que Monsieur le Curé s'appliqua à leur expliquer en des assemblées bien régulières. Il ne restait donc plus cette année qu'à recevoir à la profession et à grouper en fraternités canoniquement érigées les novices de l'an dernier. C'est ce que fit le P. Amé du 16 au 20 mai. Durant ces quatre jours les exercices furent fréquentés, non seulement par les tertiaires, mais aussi par un bon nombre de paroissiens désireux de s'instruire des choses du Tiers-Ordre vers lequel ils se sentent poussés et auquel ils arriveront. A la cérémonie de réception, des nouveaux membres vinrent s'enrôler dans la milice franciscaine. Deux fraternités furent donc érigées, l'une pour les Frères sous le vocable de saint Antoine de Padoue, l'autre pour les

Sœurs, sou  
furent cons

Fraterni  
dore Bouc  
Charbonne

Fraterni  
Assistante  
Bousquet ;  
lomène B  
Léonide B

A nos ch  
travailler  
dans leurs

Fall-

EST le :  
comme

Visite cano

Durant t  
frères terti  
paroisse av  
Dieu et les  
nous montr  
pour le Div

Nous co  
pour nous :

Entre au  
Evangiles,  
faire aimer

A la clôt  
saint Franç

Actuelle

Dans le  
décédés.

DU 20 au  
prêché  
que jour re  
nombre. La  
preuve de t  
le grand no  
eut à la clôt

Sœurs, sous le vocable de sainte Elisabeth de Hongrie. Les Discrétoires furent constitués ainsi qu'il suit :

Fraternité Saint-Antoine : Président et Maître des Novices : M. Isidore Boucher ; Assistant : M. Julien Couture ; Secrétaire : M. J.-F. Charbonneau ; Trésorier : M. Joseph Gobeil.

Fraternité Sainte-Elisabeth : Présidente : Mde J.-F. Charbonneau ; Assistante : Mde Philias Dion ; Maîtresse des novices : Mde Victor Bousquet ; Secrétaire : Mde Hermas Paquette ; Trésorière : Melle Philomène Boucher ; Infirmière : Mde Pierre Morin ; Discrètes : Mdes Léonide Brunelle, Joseph Marsan, Melle Exilda Gobeil.

A nos chers tertiaires maintenant d'être fidèles à leur vocation, et de travailler ainsi d'une façon efficace au développement du Tiers-Ordre dans leurs paroisses.

#### Fall-River — Fraternité Saint-Louis de France.

C'EST le 27 mai que le R. P. Marie-Raymond, du couvent de Montréal, commençait les exercices de la retraite annuelle à l'occasion de la Visite canonique.

Durant toute la semaine ces exercices furent suivis avec zèle par les frères tertiaires et un bon nombre d'hommes et de jeunes gens de la paroisse avides d'entendre le Père Visiteur nous rappeler les paroles de Dieu et les promesses de bonheur éternel pour les âmes fidèles. Il sut nous montrer par son éloquente parole l'amour que nous devons avoir pour le Divin Crucifié qui nous a aimés d'un amour infini.

Nous comprîmes mieux que le Tiers-Ordre est un puissant moyen pour nous aider à travailler à la grande et unique affaire de notre salut.

Entre autres pratiques, le bon Père nous conseilla la lecture des saints Evangiles, lecture bien propre à affermir la foi dans nos cœurs et à nous faire aimer notre sainte religion.

A la clôture de cette belle retraite 28 postulants recevaient l'habit de saint François.

Actuellement notre Fraternité compte 169 frères profès.

Dans le cours de l'année qui vient de finir, cinq frères profès sont décédés.

Fr. O. E. C. Sec.

#### Fraternité Sainte-Elisabeth

DU 20 au 27 mai, la Fraternité des Sœurs eut également sa retraite prêchée par les RR. PP. Raymond et Amé. Deux instructions chaque jour réunirent les Tertiaires et les dames de la paroisse, en grand nombre. La Visite a été faite bien exactement et tout le monde a fait preuve de tant de zèle que la communion générale du dimanche a été par le grand nombre et la piété une manifestation vraiment consolante. Il y eut à la clôture 66 prises d'habit et 23 professions.

Sr Sec.



## Les Missions franciscaines



CHINE

600 LIS À TRAVERS LE CHAN-TOUNG (1)



N août 1904, écrivant au T. R. P. Colombar, je lui faisais entendre que je lui narrerais mon voyage de Chefoo à Chingchowfu. J'en avais bien l'intention. Mais, pris d'un côté, pris de l'autre, je remettais toujours du jour au lendemain. Bref, actuellement, ce serait du réchauffé, surtout puisque dans trois mois, deux ans se seront écoulés depuis ma première sortie à l'intérieur. Il sera donc plus simple de vous faire voyager en ma compagnie de Lin-K'iu à Makiatchoantze (Hoanghsien).

Depuis le 31 octobre, j'avais installé mon quartier général d'hiver à Yang-lao-yuen. Cette chrétienté, une des plus importantes de mon ancien district de Lin-K'iu, a l'avantage de posséder un site charmant. Mais, ce qui en rend le séjour des plus agréables, durant la saison que nous traversons actuellement, c'est sa situation dans un val solitaire, à l'abri de tous les vents froids. Aussi, j'avais bien résolu d'y revenir de temps à autre après avoir fait mission dans d'autres chrétientés, d'y passer le nouvel an chinois, etc., etc. . . Toutes ces bonnes résolutions sont tombées à l'eau ; car, il est écrit que « l'homme propose et Dieu dispose. » Dieu, effectivement, avait réglé autre chose. C'est pourquoi, à la mi-novembre, je reçus l'ordre du R. P. Pro-Vicaire apostolique d'aller à 180 kilomètres de Yang-lao-yuen porter secours à un confrère malade. En conséquence, le vendredi 17 novembre, je quittais Yang-lao-yuen pour gagner Chingchowfu afin d'y préparer mes malles laissées dans notre résidence centrale, n'étant dans mon district qu'en camp volant.

Comme la fête de la Présentation de la Très Sainte Vierge était proche, mon départ fut fixé pour ce jour-là. J'aurais été fort ennuyé

(1) Lettre adressée au R. P. Directeur de la *Revue*.

de le pas-  
ges que  
je tenais à  
fête de no-  
j'étais en  
date du  
Montréal.  
culièrement

Mard  
l'armée c  
me dispe  
de mobil  
que j'avai  
que domi

Après  
goûté, ur  
ger à se r

Encore  
oublié. A

Dans l  
est charg  
pas une c  
. . . Quelc  
langues n  
celui-là e  
pour ce n  
simultané

La cha  
prêt. Je  
s'ébranle  
PP. Anse  
Puis, mo  
coup d'œ  
sionnaire

Il est e  
Une de  
son faubo  
pour ne



de le passer sur les grands chemins. Car, ce n'est pas dans les auberges que le missionnaire peut songer à célébrer la sainte Messe. Or je tenais à la dire pour deux motifs : le premier, parce que c'était une fête de notre bonne Mère du ciel ; le deuxième, vous le devinez. . . j'étais en union avec vous pour fêter le T. R. P. Colomban. Cette date du 21 me donne souvenance des années d'antan passées à Montréal, comme de bien d'autres dates, d'ailleurs, qui me sont particulièrement et personnellement chères.

**Mardi, 21 novembre.** — Tout comme un soldat militaire de l'armée de la guerre, pour employer l'expression d'un certain que je me dispense de nommer, j'eus donc trois jours pour exécuter l'ordre de mobilisation. Mais. . . ma feuille de route ne mentionnait pas que j'avais à me trouver à telle heure à la station de X\*\*. C'est presque dommage!!!

Après avoir offert le saint Sacrifice, fait mon action de grâces et goûté, une dernière fois, la cuisine de notre marmiton, il fallut songer à se mettre en route.

Encore un coup, un regard rapide dans ma chambrette. Rien n'est oublié. *All right!*! . . .

Dans la cour du sud, la charrette qui doit me conduire à Pingtout est chargée ; mais, naturellement, il y manque l'attelage, car ce n'est pas une coutume chinoise de se presser. Enfin ! voici les charretiers. . . Quelques minutes encore à patienter. . . Pendant ce temps, les langues ne chôment pas et il me faut répondre à celui-ci, tandis que celui-là et cet autre m'entretiennent ensemble, très probablement pour ce motif qu'ayant deux oreilles je dois évidemment les écouter simultanément.

La charrette est attelée et mon cheval est sellé. Dès lors, tout est prêt. Je donne le signal de partir et pendant que le véhicule s'ébranle et franchit la porte cochère, je fais mes adieux aux PP. Anselme et Francisco et à tous les chrétiens qui m'entourent. Puis, montant à cheval, je pars au trot, non sans jeter un dernier coup d'œil sur cette résidence qui fut le berceau de ma vie de missionnaire. . .

Il est exactement sept heures et demie.

Une demi-heure durant, nous traversons la ville de Chingchowfu et son faubourg de l'est. Au sortir de celui-ci, je m'installe sur la charrette pour ne pas faire perdre la face à mes deux conducteurs. Mais,

croyez-le bien, ce n'était pas de très bon cœur et sans l'arrière pensée de reprendre mon cheval. Car il faut vous l'avouer, le voyage de Chefoo à Chingchowfu m'avait complètement brouillé ce mode de locomotion. J'avais alors tellement souffert des cahots continuels du chemin que je ne tenais nullement à l'expérimenter de nouveau. Bon gré, mal gré me voici donc sur la charrette. Je vous gage en mille que vous ne devinez pas comment je suis placé. Eh bien ! je vais vous le dire.

Avez vous vu les charrettes dans les campagnes de la Haute-Loire ? Si, oui, vous avez une idée du véhicule qui me transporte. Car, à mon avis, des différents types de charrettes que je connaisse en France ou au Canada, c'est celui du Velay qui a le plus de ressemblance avec les charrettes chinoises.

Le fond de la charrette est occupé par des malles. Au-dessus sont placés les jou-t'ao, sorte de sac pour la literie. (1) C'est sur cette étage que votre serviteur est juché. Comme il y a de la place pour deux, mon boy est à mes côtés. Derrière, sur un monceau de caisses, de sacs pour la paille et les grains destinés aux bêtes, un des conducteurs trouve le moyen de s'installer et... d'y dormir comme une marmotte, malgré tous les heurts de la route ou, mieux, de ce qui en tient lieu.

Quant à moi, chemin faisant, je me réconcilie avec ce mode de locomotion. Quelle différence avec le premier voyage !!! Là, c'était une fatigue continuelle ; ici, je suis à l'aise, étendu nonchalamment sur mon jou-t'ao, plus favorisé, peut-être, que nos anciens rois fainéants. Comment cela ? Ces bons monarques n'avaient pour tout attelage que des bœufs à la démarche lente. C'était par suite un tintinet peu varié. A ma charrette s'étaient donné rendez-vous vache, ânesse et cheval. Il y manque bien une mule pour compléter ; mais... patience !! cela viendra.

Vous avez bien lu. Une vache, une ânesse et un cheval : tel est mon équipage. Ne riez pas ! C'est aussi authentique que l'existence de la tour Eiffel. Pour vous le prouver en bonne et due forme, je vous dirai que la vache avait perdu une corne dans une lutte homérique, que l'ânesse maigrichonne avait des cerceaux à revendre et

(1) La photographie ci-jointe donne une connaissance complète du jou-t'ao : photog. N° 1. *Nous la reproduirons, le mois prochain. (R. d. I. R.)*

quant au  
cet organe  
deux prem

En me  
se succéda  
bourgades.  
des autres,



ci passa d  
la cabane  
Récollet. (C  
et son ima  
souvent so  
sans doute  
ses memb  
secours de  
son affaibl  
durant le j  
change en  
plus saisis  
sensible, l  
les premie  
mais pénit  
allait lui p

quant au cheval qu'il était borgne par suite d'un coup de fouet sur cet organe et non pour avoir concouru aux victoires japonaises. Les deux premiers animaux étaient en flèche, et le dernier aux brancards.

En me livrant à ces considérations très philosophiques, je voyais se succéder sans interruption un grand nombre de villages et de bourgades. Car, au Chan-Toung, ils sont très rapprochés les uns des autres, vu la densité de la population.

FR. MICHEL DE MAYNARD, O. F. M.

Missionnaire apostolique.

(A suivre.)



## LES ANCIENS RÉCOLLETS

LE R. P. EMMANUEL CRESPEL



Sauvé, le Père Crespel tient ses promesses



ES avis de « l'Ancien » étaient trop sages pour ne pas être suivis ; aussi le P. Crespel se résigna-t-il quoique à regret, à attendre le jour pour secourir M. Furst. Celui-ci passa donc la nuit dehors et il dut souffrir beaucoup, car « dans la cabane même nous endurâmes un froid inexprimable, » écrit notre Récollet. Cette nuit si rigoureuse dut paraître longue au P. Crespel et son imagination stimulée par sa tendre charité dut lui représenter souvent son malheureux compagnon resté dehors ; il croyait le voir, sans doute, loin de la cabane, aux prises avec le froid qui raidissait ses membres, tomber défaillant sur la neige glacée, appelant au secours de sa voix expirante et ne recevant d'autre réponse que le son affaibli de son appel rapporté par l'écho. Durant la nuit, plus que durant le jour, l'imagination revêt les choses de couleurs vives ; elle change en peu de temps nos préoccupations en tableaux d'autant plus saisissants que les ténèbres sont plus profondes, le cœur plus sensible, les sentiments plus tristes ; et c'est avec joie que l'on revoit les premiers rayons de lumière dont l'arrivée fait disparaître ces vains mais pénibles fantômes. Ainsi le P. Crespel salua le jour naissant qui allait lui permettre de secourir son compagnon ; mais celui-ci arriva

au moment où on allait à sa recherche, « nos traces l'avaient guidé et pour nous joindre il avait profité du temps auquel la neige durcie par le froid de la nuit, ne cède pas au poids de ceux qui marchent dessus. Notre premier soin fut de le réchauffer, nous lui donnâmes ensuite quelque nourriture et nous nous témoignâmes réciproquement le plaisir que nous avions de nous voir réunis.

« Nous passâmes avec les Sauvages le vingt-neuf et le trente avril... la viande d'ours et de caribou ne nous manqua point pendant ces deux jours et l'on avait soin de nous donner les endroits les plus délicats. (1) » Le P. Crespel ajoute ici, non sans une pointe de malice d'ailleurs fondée : « Je ne sais si les devoirs de l'hospitalité sont mieux remplis par les Européens que par ces sauvages, du moins suis-je tenté de croire que ceux-ci les remplissent de beaucoup meilleure grâce. »

Cependant malgré les douceurs très relatives qu'il goûtait dans ce logis sauvage, malgré la consolation bien grande de se trouver avec ses deux compagnons, sains et saufs, le P. Crespel avait dans le cœur une grande inquiétude et un ardent désir.

On n'a pas oublié que le 14 novembre 1736, l'équipage et les passagers de « La Renommée, » au nombre de cinquante-quatre hommes, y compris le P. Crespel, firent naufrage près de l'île d'Anticosti. On se rappelle aussi que ces malheureux, après avoir perdu tous leurs vivres et effets furent obligés, de se réfugier sur l'île déserte, sans aucune perspective de salut. On se souvient encore que le P. Crespel, mettant sa confiance en Dieu, leur adressa des paroles ardentes de charité et finit en leur démontrant la nécessité où ils étaient de se séparer en deux groupes, s'ils voulaient prendre le seul moyen qu'il y avait de se procurer du secours : l'un resterait en ce même endroit, et l'autre tenterait de se rendre plus vite en canot et en chaloupe au poste de Mingan ; et quand lui-même de l'avis de tous fut désigné pour être le chef de ceux qui partiraient il promit, foi de prêtre, d'envoyer le plus tôt possible le secours si nécessaire aux vingt-quatre hommes qui consentaient à rester. Cette promesse, il ne l'oublia jamais, et il semble bien que ce solennel engagement fut la source de cette force d'âme extraordinaire qui le fit triompher des obstacles sans nombre, lui permit d'endurer les souffrances incroya-

(1) Lettre VIII\*.

bles que n  
de Sauvag  
promesse  
il a été qu  
moissonné  
avait empi  
encore viv  
cinq mois  
partir pou

Ce fut l  
« nous em  
vers midi,  
m'affligeai  
nos camar  
crainte m  
canot d'éc  
reuse ; au  
malgré l'  
de me rien  
ma prière.  
pour un  
partimes d  
à terre. J'  
aperçus fi  
ami, et ma  
leures mai  
pouvoir ré  
et en effet  
nom, il me  
eûmes de  
d'abord à  
vèrent là  
M. Volant  
sur le sort

Le P. C  
le cœur le

(1) Lettre

bles que nous avons racontées, et enfin le conduisit dans cette cabane de Sauvages où nous le trouvons à présent. C'est le souvenir de cette promesse qui produisit en lui cette inquiétude et ce désir ardent dont il a été question un peu plus haut. Il craignait que la mort eût moissonné les malheureux restés sur le lieu du naufrage, comme elle avait emporté vingt-sept de ses compagnons de voyage ; et s'ils étaient encore vivants, comme le temps devait leur paraître long ! car voilà cinq mois, jour pour jour, qu'il les avait quittés ; aussi désirait-il partir pour Mingan le plus tôt possible.

Ce fut le premier de mai, que les sauvages se décidèrent à partir ; « nous embarquâmes tous et mîmes à la voile. Le vent nous manqua vers midi, environ à six lieues de la grande terre ; ce contretemps m'affligeait ; je craignais de ne pouvoir secourir assez tôt ceux de nos camarades qui étaient restés dans le lieu de notre naufrage ; cette crainte me fit prier l'Ancien de me donner deux hommes avec un canot d'écorce pour gagner la terre. » (1) L'entreprise était dangereuse ; aussi malgré les présents que lui promettait notre Récollet, malgré l'« envie qu'il eut de m'obliger, il (l'Ancien) tint conseil avant de me rien promettre et ce ne fut pas sans peine qu'on eut égard à ma prière. On craignait qu'un trajet de six lieues ne fût trop long pour un canot et l'on ne voulait pas nous exposer à périr. Nous partîmes donc, et vers onze heures et demie du soir nous arrivâmes à terre. J'entrai dans la maison des Français ; le premier que j'y aperçus fut M. Volant, originaire de Saint-Germain en Laye, mon ami, et maître de ce poste, et je ne pouvais tomber en de meilleures mains, je trouvais dans un seul homme le désir sincère et le pouvoir réel de me rendre service. Il ne me reconnut pas d'abord, et en effet je n'étais pas reconnaissable ; dès que je lui eus dit mon nom, il me prodigua les marques de son amitié et le plaisir que nous eûmes de nous embrasser fut extrême de part et d'autre. Je lui dis d'abord à quoi je m'étais engagé envers les sauvages... Ils n'arrivèrent là que sur les dix heures du matin. Jusqu'à ce temps je fis à M. Volant le récit de tout ce qui m'était arrivé et j'insistai exprès sur le sort des vingt-quatre hommes qui étaient au naufrage. » (2).

Le P. Crespel avait donc toujours devant les yeux et surtout dans le cœur le souvenir des naufragés ; ce fut pour eux qu'il se risqua en

(1) Lettre VIII<sup>e</sup>. (2) *Ibid.*

traversant six lieues de mer en canot d'écorce ; ce fut sur eux qu'il s'efforça d'attirer l'attention et la pitié de M. Volant ; et sa charité fut si persuasive que sur le champ le maître du poste de Mingan « arma une chaloupe pour aller les secourir et pour tâcher de découvrir lui-même si quelqu'un des treize hommes du canot vivait encore. » (1) Ce canot dont parle ici le P. Crespel, est celui que montaient une partie des naufragés se rendant avec le Récollet à Mingan, et qui fut jeté à la côte par un coup de vent le 1<sup>er</sup> décembre 1736 à l'insu de ceux qui étaient dans la chaloupe lesquels d'ailleurs ne purent les secourir. Mais le P. Crespel pensa à tous et les recommanda tous à la bonté de son ami.

M. Volant partit donc aussitôt ; malgré les misères effrayantes que notre Récollet lui avait dépeintes, il ne devait pas s'attendre à voir le spectacle qu'il eut sous les yeux. « Lorsqu'il fut parvenu aux environs du lieu de notre naufrage, il fit tirer quelques coups de fusil pour se faire entendre à ceux que nous y avions laissés ; en même temps il vit quatre hommes qui se jetèrent à genoux et qui, les mains jointes, le supplièrent de leur sauver la vie. Leur visage décharné, le son de leur voix qui annonçait qu'ils étaient sur le bord du tombeau et leurs plaintes percèrent le cœur de M. Volant. Il avança auprès d'eux, leur fit prendre quelque nourriture, mais avec modération de peur de leur causer la mort. Malgré cette sage précaution un de ces quatre hommes, nommé Tenguay, breton d'origine, mourut après avoir bu un verre d'eau-de-vie. »

Auprès de ces malheureux gisaient les cadavres à demi rongés par la vermine des vingt hommes qui étaient morts. Le spectacle devait être terrifiant ; M. Volant fit inhumer sur place ces restes de corps humains ainsi que Tenguay qui venait de mourir, et reprit avec les trois survivants le chemin de son poste.

FR. ODORIC-M., O. F. M.

(A suivre.)

(1) Lettre VIII<sup>e</sup>.



un plisser  
accusant s  
passement

« Dealbe

« Ça, se  
pas aux fu  
Et présent  
vous en av

Le prêtre  
l'oraison :  
fermer les  
la chasubl  
du linge :  
l'aube ne  
tout entier  
sédants so

Il revoi  
famille gr  
le frère ai  
grave et re  
nière con

## Variété

### CE QUE VAUT UNE AUBE



L'ABBÉ fait un large signe de croix, se penche, baise l'amict, et, trouvant mal dans sa mémoire émue les formules liturgiques, maîtrisant son geste un peu brusque, — ce geste de la main qui se hâte pour éviter le loisir de trembler, — il commence à revêtir les ornements.

La messe doit tinter, sa première messe !

« *Dealba me, Domine...* »

L'aube glisse, un instant froissée aux épaules, avec un plissement léger, retombe en festons, l'enveloppe de clarté, accusant sur la soutane le fin lacis de son lin écru, le dessin de ses passements au point d'Argentan le plus moderne.

« *Dealba me, Domine, et munda cor meum...* »

« Ça, se répète à mi-voix le sacristain, ça, dentelle à l'aiguille, pas aux fuseaux !... Qui sait ce que vaut une aube comme ça ?... » Et présentant le cordon : « Ne vous hâtez pas trop, Monsieur l'abbé, vous en avez pour cinq ou six minutes. »

\* \* \*

Le prêtre s'est accoudé ; il voudrait se recueillir, il devrait achever l'oraison : « *Dealba me...* Oh ! hantise des impressions ! Il a beau fermer les yeux, pour oublier cette blancheur plus éblouissante que la chasuble d'or ; il a beau s'immobiliser, pour oublier le frôlement du linge aux plis raidis, et la caresse des guipures sur ses poignets ; l'aube neuve, — l'aube qui ceint sa taille, enlace ses bras, l'étreint tout entier, — cette aube exhale, comme un très subtil parfum, d'obsédants souvenirs.

Il revoit, il revit la soirée d'hier au parloir du Séminaire... La famille groupée autour du nouvel ordonné ; grands et petits, depuis le frère aîné jusqu'au dernier neveu, joyeux de sa joie, — d'une joie grave et recueillie, entre la première bénédiction du matin et la première consécration du lendemain... « Allons ! Fanfan, donne la

boîte ! . . . » Que peut-elle cacher, cette boîte plate, blanche avec des bordures dorées ? . . . Il s'est rappelé tout de suite une autre boîte, semblable dans ses dimensions plus étroites, — plate aussi, et blanche, avec des bordures dorées, qu'il avait trouvée sur son lit de pensionnaire, la veille de la première Communion, et qu'il avait vite ouverte afin d'y voir son brassard : le brassard immaculé, la parure symbolique, le vêtement de pureté pour recevoir Jésus . . . Ici, il y a plus de pureté encore, de quoi le vêtir des pieds à la tête, pour donner Jésus. Il reconnaît la parure sacerdotale, la tunique du clerc à l'autel, son aube . . . il comprend bien . . . il devine beaucoup de choses très douces . . . il ne sait comment dire . . . il sourit, il regarde, il n'ose toucher . . . « Mais déplie-la donc ! — Il faut l'essayer . . . — Ah ! mon Dieu, elle est trop longue ! — Mais non, maman, le cordon ! . . . tiens . . . qui relève un bon doigt. — Voyons, marche un peu . . . »

Maintenant à chacun sa part de mérite. C'est Pierre, l'artiste, qui a dessiné le motif — inédit ! — de ces hauts reliefs exquis . . . C'est Marguerite qui a brodé le tour du cou. Ce sont les deux belles-sœurs qui ont fait chacune une manche, et repassé les engrêlures des lisières . . . C'est la vieille tante qui a acheté des lunettes très fortes, au risque d'achever ses yeux très faibles, pour monter les revers de satin blanc. « On nous a dit qu'il fallait du satin blanc à une première messe ! . . . » Et Stéphane lui-même, qui avait sollicité de porter la boîte, a mérité cette charge par quatre semaines de notes irréprochables ! . . .

Mais c'est la sœur, la grande sœur, qui a fait le plus et le mieux : depuis six ans, presque chaque soir, à la veillée ; sans compter les matinées de vacances, sur la plage où les bébés s'amuse, et les après-midi de causeries chez les amies, où l'on disait : « Pour Monsieur l'abbé ? . . . Vous le gâtez, ce frère, comme une maman ! — Oh ! vous savez bien que je suis un peu sa maman, moi qui l'ai élevé . . . »

Chère sœur, chers amis, que de travail ! et quel travail ! . . . Que de coups d'aiguilles et quelles aiguillées de fil ! . . . Comment compter ? comment apprécier ? . . . « Qui sait ce que vaut une aube comme ça ? » de quel art délicat, de quelle sollicitude patiente, de quelle tendresse elle est tissée ? C'est un réseau d'affection qui l'enserme . . .

Et c'est un réseau de prière : pouvait-on travailler ainsi pour le futur prêtre sans prier pour lui ? . . . Voici qu'il songe maintenant à

cet autre  
prières de  
res des aū  
Prières de  
acceptant  
par cet en  
nomme au  
min, dont  
autre Chris  
des sœurs,  
nièces et  
Abbé devi  
celles qu'o  
prend mie  
acceptés, l  
faisant à l'é  
grâce, un v  
che et plus  
tellières, et  
dès longte  
Et là surto  
ce que vau

Or, cette  
quand, pen  
entendit la  
« Je sais

(1) *Le recr*



he avec des  
autre boîte,  
ssi, et blan-  
son lit de  
qu'il avait  
immaculé,  
cevoir Jé-  
des pieds  
erdotale, la  
. il devine  
dire... il  
lonc! — Il  
Mais non,  
— Voyons,

artiste, qui  
... C'est  
elles-sœurs  
des lisiè-  
fortes, au  
rs de satin  
e première  
porter la  
rapprocha-

le mieux :  
ompter les  
ent, et les  
our Mon-  
n! — Oh!  
élevé... »  
!... Que  
compter?  
me ça? »  
elle tèn-  
re...  
si pour le  
tenant à

cet autre travail, minutieux et lent, de plusieurs générations ; à ces prières de famille, appelant, préparant, méritant son sacerdoce. Prières des aïeules, semant à gros grains de chapelet, la vocation... Prières de la mère consacrant à la Vierge-Prêtre son nouveau-né, acceptant de mourir — ô tristesse ! — sans s'être entendu nommer par cet enfant, pourvu qu'un jour — ô joie ! — ce même enfant la nomme au *Memento*... Prières du père, cédant à l'Eglise son Benjamin, dont il rêvait de faire un autre lui-même, afin qu'elle en fasse un autre Christ... Prières des frères, jaloux d'un tel honneur ; et prières des sœurs, impatientes d'un tel bonheur... Prières naïves des petites nièces et des petits neveux, demandant chaque soir « que l'oncle Abbé devienne un saint prêtre... » Oh ! prières insoupçonnées, celles qu'on lit ou qu'on récite au bon Dieu, et celles-là qu'il comprend mieux peut-être et qui sont les désirs muets, les sacrifices acceptés, les peines offertes... prières sans nom et sans nombre, faisant à l'élu, au délégué de la famille, une parure et une armure de grâce, un vêtement de pureté et de piété, une aube encore, plus blanche et plus exquise, l'aube mystique tissée par de mystérieuses dentellières, et dont les mailles l'emprisonnaient doucement, à son insu, dès longtemps... Oui, l'aube des prières a préparé l'aube de lin. Et là surtout, comment compter ? Comment apprécier ? « Qui sait ce que vaut une aube comme ça ? »

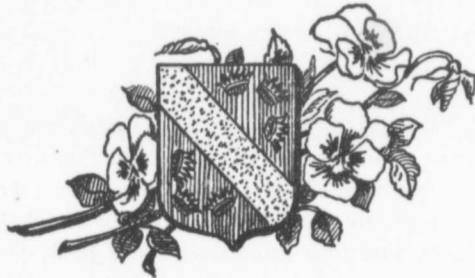
\* \* \*

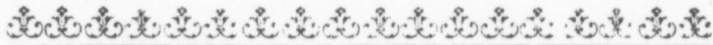
Or, cette question lui avait laissé au cœur une ombre de tristesse, quand, penché sur la patène où Jésus venait de naître à son ordre, il entendit la réponse divine :

« Je sais moi !... ne crains rien : tout sera payé. »

FRANÇOIS CHAUVIN. (1)

(1) *Le recrutement sacerdotal*, mars 1906.





## Chronique Antonienne



### SAINT ANTOINE ET LA PRIÈRE

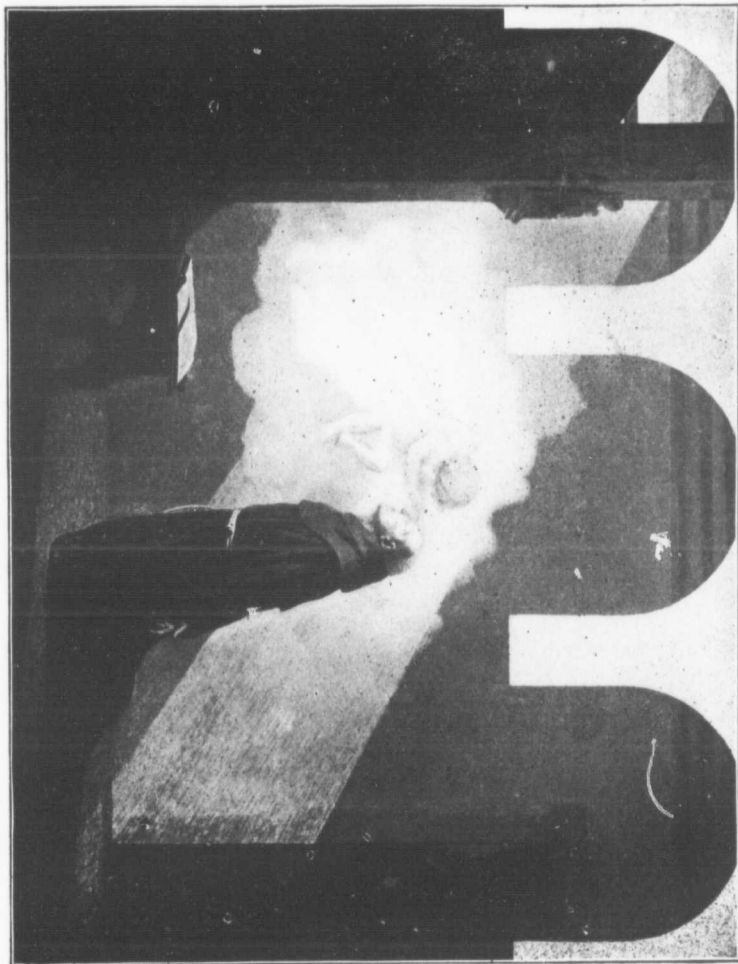


Don, celui qui plante n'est rien, ni celui qui arrose, mais Dieu qui fait croître est tout ! Vraies sous la plume de l'Apôtre des Gentils, ces paroles le sont encore dans la bouche de ceux qui ont succédé aux apôtres dans la prédication du saint Évangile. Antoine le savait. Aussi, dans toutes les villes où il annonça la parole de Dieu, dans tous les couvents où il séjourna quelque temps, on montre l'endroit solitaire, la cellule retirée, où, abîmé dans la prière, il cherchait lumière et force et attirait sur ses travaux la pluie fécondante de la grâce divine.

Qu'elles durent être ferventes les supplications de ce nouveau Moïse implorant auprès du Seigneur le pardon de son peuple ! Qu'elles durent être pleines de foi et de confiance les prières de ce thaumaturge semant sous ses pas les miracles les plus étonnants ! Qu'ils durent être irrésistibles surtout les désirs de cet autre Daniel attirant de nouveau sur la terre le Verbe incarné !

Oui, touché par les élans de l'amour tendre et généreux de son serviteur, Jésus daigna lui accorder une faveur exceptionnelle. Et quel ne fut pas l'enivrement tout céleste du cœur d'Antoine, pendant cette nuit où, plongé dans les douceurs de la contemplation, après les pénibles travaux du ministère apostolique, il vit le divin Enfant Jésus, les délices du Paradis, ravissant de beauté et environné d'une éblouissante lumière, se présenter devant lui, se jeter dans ses bras, et lui permettre, dans une extase d'amour, de le combler de ses caresses : « Ah ! que Jésus est tendre à l'âme qui le désire, qu'il est bon à l'âme qui le cherche, mais que ne sera-t-il pas à l'âme qui l'aura trouvé ! »

Je ne m'étonne plus, après une telle faveur, d'entendre plusieurs auteurs attribuer à saint Antoine la composition du livre admirable de l'*Imitation* ! N'étaient-elles pas dignes de la plume d'Antoine, au sortir d'un de ces ravissements mystiques, ces paroles de l'*Imitation* : « Être avec Jésus, quel doux paradis ; être sans Jésus, quel insupport-



L'ENFANT JÉSUS APPARAISSANT A SAINT ANTOINE  
P.-H. FLANDRIN

table en  
un bien  
monde e  
de la p  
richesses

L'art  
suaves d  
Saint.

Dans  
ressentir  
inondère  
puissent  
et renou  
« Là où  
même se

Nous  
été raco

Je pr  
Vers la t  
femme  
fermé la  
était à l'

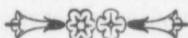
Une v  
du lit é  
plus le  
femme :  
être pas  
appeler.  
meure c  
tai le v  
souffle r  
L'enfant  
venaient  
j'allai m  
bonne fe

table enfer ! Qui trouve Jésus trouve le meilleur trésor, ou plutôt un bien incomparable ; qui perd Jésus perd plus que s'il perdait le monde entier, il perd un bien infini. Vivre sans Jésus c'est le comble de la pauvreté, mais être uni à Jésus c'est posséder toutes les richesses ! »

L'art s'est plu à populariser cette vision séraphique, une des plus suaves de l'hagiographie et en a fait une des caractéristiques de notre Saint.

Dans vos ferventes communions, puissiez-vous, chers Lecteurs, ressentir vous aussi quelque chose de ces célestes consolations qui inondèrent le cœur d'Antoine pendant la visite du divin Enfant, et puissent ces consolations augmenter en vos cœurs l'amour de Jésus et renouveler votre force et votre courage dans le service de Dieu : « Là où l'on aime, il n'y a plus de peine ; ou, si peine il y a, la peine même sera aimée ! »

S. M.



#### LA PRIÈRE DE L'ENFANT

Nous tirons le trait suivant du *Bulletin du Pain Spirituel* ; il a été raconté par un Missionnaire :

Je prêchais, dans un centre ouvrier, une mission assez difficile. Vers la fin de la mission on vint m'appeler auprès d'une pauvre femme qui se mourait d'une phtisie galopante et dont le mari avait fermé la porte au curé de la paroisse. Quand j'arrivai, la malade était à l'agonie ; le mari était absent.

Une vieille femme et un petit enfant de 5 ans étaient seuls auprès du lit de la mourante, . . . de la morte plutôt, car elle ne donnait plus le moindre signe de vie . . . J'interrogeai du regard la vieille femme : « Elle est bien bas, me répondit celle-ci ; mais ce n'est peut-être pas fini . . . Il vient de partir . . . Et j'en ai profité pour vous appeler . . . Je l'ai élevée chrétiennement et je ne voudrais pas qu'elle meure comme ça. » Je m'approchai du lit sans répondre ; je présentai le verre de ma montre à la bouche de la mourante . . . Aucun souffle n'en ternit la surface . . . : « Elle est morte . . . C'est fini ! » L'enfant éclata en sanglots ; la pauvre vieille, dont les larmes ne venaient plus, se tordait les bras . . . Impuissant devant cette détresse j'allai me retirer, après quelques paroles de consolation, lorsque la bonne femme saisit une statuette de saint Antoine : « Attendez, me

dit-elle en me la montrant. Je n'osais pas toute seule... On est si loin du bon Dieu ici... Mais, puisque vous êtes là, je veux tenter un dernier coup... Je ne veux pas que ma fille s'en aille comme ça, sans sacrement. Aidez-moi à obtenir un miracle de saint Antoine ! »

Et elle tomba à genoux ; machinalement je l'imitai... l'enfant en fit autant... Et alors je vis le spectacle le plus touchant auquel j'ai jamais assisté. La vieille mit la statuette dans les mains de l'enfant et lui dit : « Mon enfant, moi je suis trop vieille, et je ne sais plus prier ; mais toi, le bon Dieu t'écouterà. Répète du fond du cœur : Bon saint Antoine, guérissez maman ! » Et l'enfant de répéter : « Bon saint Antoine, guérissez maman ! »

Profondément émue, je m'unis à cette prière touchante. La vieille femme, elle, ne pria pas, mais son regard ardent épiait le visage de la morte.

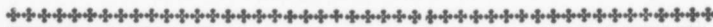
Prodige de la divine bonté ! Saint Antoine obtint-il du divin Sauveur le retour de cette âme dans son enveloppe mortelle, ou la pauvre mère entendit-elle la voix suppliante de son enfant ?... Toujours est-il qu'un mouvement presque imperceptible des lèvres et des paupières indiqua que la vie n'avait pas encore entièrement disparu. La vieille femme se leva brusquement en s'écriant : « Je le savais bien, moi que ce n'était pas possible ! Merci, ô bon saint Antoine ! »

Je pus remplir mon ministère auprès de la malade et même lui porter le saint Viatique... O la puissance des petits enfants sur le cœur de Dieu et des Saints ! Si l'on savait les faire prier !...

M. A.



### Bibliographie



LA ROYAUTE DU CHRIST, par un Frère Mineur de la Province de France, chez Desclée, Rome, 1906 in-16 de 136 pages.

Plus les sociétés modernes semblent accélérer le mouvement d'apostasie qui les éloigne du Christ plus il faut mettre d'insistance à rappeler aux individus et aux nations les droits imprescriptibles de la souveraine royauté du Rédempteur. Etablir ces droits sur de solides bases dogmatiques, en

préciser le sens en découlent recommander de déguster critique. C'est un déliquescence critiques conter

Ce nouvel quatre qu'il travail est inspiré de la théologie goût et des p

Les thèses patristique ; n'en voudrai obéit un peu être aussi glorieux ou telle assez savant théologie Je ne pense pas avec l'amour que nous homme humain relaté dat a apporté à peu près de parce que le Belle doctrine de ces fortes à l'attention sur de lumine

(1) Il me se Scot, Ox. 3, d. Voir aussi le Dupasquier, C Parth. Minges, p. 201.—P. A. 1881, p. 215 356.

(2) Cfr P. L Desclée, Lille,

préciser le sens traditionnel, développer les conséquences pratiques qui en découlent nécessairement, voilà le but et le plan du beau livre que je recommande très volontiers à nos lecteurs. C'est une vraie jouissance de déguster ce volume plein des aperçus grandioses de la théologie scotiste. C'est un plaisir aussi de s'immuniser contre certaines doctrines déliquescents qu'on rencontre assez souvent dans les élucubrations ascétiques contemporaines.

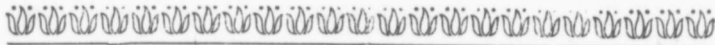
Ce nouvel ouvrage du R. P. Chr... complète et synthétise les trois ou quatre qu'il a publiés ces dernières années. Comme ses aînés, ce travail est inspiré par le zèle le plus pur, et révèle une connaissance exacte de la théologie; il fournira aux âmes pieuses des méditations de haut goût et des principes féconds pour le développement de la vie spirituelle.

Les thèses de l'auteur sont étayées sur une grande richesse d'érudition patristique; l'argumentation est ordinairement simple et pressante; je n'en voudrais pas garantir toujours la force démonstrative, car l'auteur obéit un peu à la tendance de faire flèche de tout bois. — On pourra peut-être aussi glisser discrètement un point d'interrogation à la fin de telle ou telle assertion. Je ne saurais par exemple me rallier à l'opinion du savant théologien sur la dette éloignée du péché originel en Marie. (1) Je ne pense pas non plus que l'amour divin de Notre-Seigneur constitue avec l'amour humain l'objet adéquat de la dévotion au Sacré-Cœur; ce que nous honorons d'un culte spécial c'est l'amour créé de l'individu humain relationné au Verbe de Dieu en unité de personne. Le R. P. Déodat a apporté en faveur de cette thèse des preuves qui me paraissent à peu près démonstratives. (2) — Si je me suis permis ces réserves, c'est parce que le beau livre du Père Chr. peut sans crainte soutenir la critique. Belle doctrine, piété profonde, voilà, ce me semble, les deux dominantes de ces fortes pages. C'est assez pour les recommander chaleureusement à l'attention de toutes les personnes qui veulent asseoir leur vie spirituelle sur de lumineux principes dogmatiques.

FR. IGNACE-MARIE, O. F. M.

(1) Il me semble difficile de nier l'existence de cette dette éloignée. Cfr Duns Scot, Ox. 3, d. 18, n. 13 et Rép. 3, d. 3, q. 1, n. 7 et 8; Ox. 3, d. 3, q. 1, n. 14. Voir aussi le Card. Mazzella: *De Deo creante*, Woodstock 1877, p. 766-772; Dupasquier, O. F. M.: *Summa theologiae scotisticae*, t. 2, Caen 1895 p. 590-592. Parth. Minges, O. F. M.: *Compendium theol. dogm. spec. t. 1*, Munich, 1901, p. 201. — P. Antoine-Marie, O. F. M.: *S. Bonav. Breviloquium*, 2e éd. Fribourg 1881, p. 215 — P. Van Rooy, O. F. M.: *Codex dogmaticus*, Malines 1868, p. 356.

(2) Cfr P. Déodat de Basly, O. F. M.: *Pourquoi Jésus-Christ?* 4e éd. chez Desclée, Lille, et La Bonne Parole, nn. 5, 6 et 7, 1906.



## Le recrutement sacerdotal

—————



Le recrutement sacerdotal, c'est-à-dire la tâche de trouver les vocations au sacerdoce, de les cultiver d'abord dans le monde, puis dans les séminaires ou les noviciats religieux, finalement de former des prêtres dignes de leur sublime vocation, voilà bien une question vitale dans l'Eglise.

Toujours le Seigneur, fondateur et chef de son Eglise, a semé les vocations à pleines mains dans le vaste champ des âmes, toujours il a voulu proportionner leur nombre aux besoins du peuple chrétien et à l'immense détresse des peuples infidèles qu'il faut convertir. Le Seigneur n'a pas manqué et ne manquera pas à son Eglise.

Mais les âmes ne sont pas toutes fidèles à cultiver le germe précieux déposé en elles. Comme la semence de la parole de Dieu elle-même, cette parole plus intime, cet appel mystérieux du maître qu'est la vocation tombe sur des terrains qui ne savent pas la recevoir, qui ne veulent pas la conserver, qui ne la font point fructifier. La légèreté, le souci des intérêts matériels, l'attrait d'une vie plus commode, la dissipation de l'esprit, la liberté laissée aux passions empêchent le précieux germe de croître ou de porter son fruit.

Dans notre catholique pays, l'Eglise n'a pas encore souffert de la pénurie des vocations ; néanmoins, il n'y a plus l'abondance d'autrefois : à mesure que les besoins se font plus pressants, le recrutement paraît devenir plus difficile. Il est constant que nombre de vocations se perdent. Certains collèges classiques ne fournissent pas au sanctuaire la part qu'on attendrait ou qu'on désirerait et les carrières libérales, où le monde semble promettre tant d'avantages à la jeunesse, attirent bien des sujets qui d'abord semblaient choisis par le Seigneur. Nous ne serions point surpris que la situation donnât des inquiétudes à ceux que le Saint Esprit a placés pour gouverner le peuple chrétien. On peut se demander si la culture des vocations n'exige pas une sollicitude, des soins et des précautions qui n'avaient pas été nécessaires jusqu'à présent dans le pays.

Cela, d'au  
contente de  
abondance a  
nes, et comp  
persécution

C'est la F  
de missionn  
toutes ces vo  
seront néces  
Il est hors d  
les vocations  
Les parents  
leur consent  
sont élevés  
l'éclosion de  
d'être des h  
la persécutio

Que faire  
cultiver ? O  
pour cela et

Préoccupé  
une Revue q  
*des intérêts d*  
lier. Les réfl  
seulement p  
peut y lire d  
formation cl  
religieux, etc  
des détails v  
ces établisse  
écoles sacer  
formation ap

Une liste  
les noms de  
tions :

*La conser*  
*De la vocatio*  
(juin 1901)



Cela, d'autant plus qu'une nation catholique comme la nôtre, non contente de subvenir à ses propres besoins devrait fournir de son abondance aux peuples délaissés des immenses contrées encore païennes, et compenser les pertes que celles-ci vont subir par suite de la persécution qui sévit en France.

C'est la France, en effet, qui jusqu'à présent fournissait le plus de missionnaires à tous les pays du monde. Mais que vont devenir toutes ces vocations ? Que vont devenir même celles qui à l'intérieur seront nécessaires pour subvenir aux besoins du peuple catholique ? Il est hors de doute que la persécution actuelle influe directement sur les vocations qui diminuent sensiblement dans nombre de diocèses. Les parents n'osent plus confier leurs enfants à l'Eglise et refusent leur consentement à leur entrée dans les séminaires ; les enfants sont élevés dans un milieu *laïque* défavorable, sinon contraire à l'éclosion des vocations sacerdotales, et les jeunes gens, à moins d'être des héros, reculent devant un avenir qui ne leur promet que la persécution et peut-être le martyre.

Que faire pour sauver les vocations ? Comment les trouver et les cultiver ? Où les diriger ? Quelle science et quel zèle faudra-t-il avoir pour cela et quelles industries devra-t-on employer ? Voilà le problème.

Préoccupés d'indiquer la solution, des prêtres zélés ont fondé une Revue qui a pour titre LE RECRUTEMENT SACERDOTAL, *organe des intérêts du recrutement et de la formation du clergé séculier et régulier*. Les réflexions qui précèdent en feront comprendre l'utilité non seulement pour la France, mais pour les prêtres de tous les pays. On peut y lire des articles doctrinaux sur la vocation, le sacerdoce, la formation cléricale, le recrutement pour les séminaires et les Ordres religieux, etc. . . Une correspondance des séminaires nous donne des détails variés sur le mouvement des idées et des œuvres dans ces établissements. Le lecteur y trouvera également les adresses des écoles sacerdotales, des œuvres de vocations tardives, des maisons de formation appartenant aux religieux français établis à l'étranger, etc.

Une liste de quelques articles parus depuis 1901 jusqu'à ce jour et les noms de leurs auteurs en diront plus que toutes les recommandations :

*La conservation des vocations*, M. Guibert P. S. S. (juin 1901) — *De la vocation d'après les maîtres de la théologie*, R. P. Bouvier S. J. (juin 1901) — *Le côté surnaturel de la question du recrutement sacer-*

dotal, M. l'abbé Lesêtre. (septembre 1901) — *L'idée sacerdotale dans les petits Séminaires ou de l'influence que devrait exercer sur la vie d'un enfant appelé au sacerdoce, la pensée de sa vocation*, M. Gontier P. S. S. — *Des aptitudes intellectuelles dans la vocation sacerdotale*, M. Didiot (juin 1903) — *La manie du nombre : à l'école presbytérale, au Petit Séminaire, au Grand Séminaire*, M. le Chanoine Cussac, ancien Vicaire Général d'Avignon (mars 1904) — *Le recrutement du clergé à l'heure actuelle*, M. J. Delbrel. — *Les vocations artificielles*, M. Bonnet, chanoine de Grenoble. — *De la méthode des sciences philosophiques dans les grands et les petits séminaires*, M. l'abbé Gontier, P. S. S. — *La préparation à l'apostolat des missions chez les peuples néo-civilisés*. M. Ligneul, Sup. du Grand Séminaire de Tokio. (Sept. 1905) etc... etc...

On comprend que la plupart des Séminaires de France reçoivent une Revue qui s'occupe si directement de leurs intérêts. Elle pénètre aussi dans un grand nombre d'Évêchés (52 Evêques lui ont donné leur approbation), dans beaucoup de collèges ecclésiastiques et de Séminaires.

Le Recrutement sacerdotal est édité chez P. Lethielleux, 22 rue Cassette, Paris VI°. La rédaction se trouve à la même adresse. L'abonnement est de 3 francs par an pour la France et de 4 francs à l'étranger. Paraît tous les trois mois en livraisons de plus de 100 pages.

S'y abonner c'est en même temps coopérer à une œuvre excellente approuvée par Sa Sainteté Pie X et se procurer à soi-même de vraies jouissances littéraires et intellectuelles.

C. M.



## NÉCROLOGIE

**Montréal.** — M. Ernest Castonguay, en religion Fr. François, décédé le 18 février, à l'âge de 59 ans, après 20 ans de profession.

— M. Germain Lefebvre, décédé aux premiers jours de juin.

— M. Pageau, décédé le 15 mai dernier.

— M. Noël Lemieux, décédé le 16 mai.

— M. Isaac Cayer, Tertiaire isolé, décédé le 6 mai.

— Mde Prudent N. Lizotte, décédée le 23 avril, après 3 ans de profession, Tertiaire isolée.

— Mde B profession.

— M. Elzé

— **Fraterr** religion Sr 60 ans.

— **Sainte-** de mai.

**N.-D. de G** dée à l'âge de

C'était une i elle s'était bie fut particulière de Notre-Dam Parmi ses peti Franciscaine M tugal.

**Québec.** — Sr Saint-Ben profession.

**Lévis.** — S née Léocadie à l'âge de 77

— **Saint-H** le 25 avril, à l

— **Saint Jo** religion Sr Sa ans de profess

— Mde Ac Vincent, décé

**Trois-Riviè** dée le 8 février

— Mde Ma décédée le 11

— Mde Car Anne de Jésus de profession.

— Mde Mar en religion Sr 4 ans et 7 moi

— Mlle Mar Anne, décédée

**Saint-Simor**

— Mde Basile Charlebois, décédée le 24 avril dernier, après 6 ans de profession.

— M. Elzéar Drolet, décédé le 4 mai, à l'âge de 66 ans.

— **Fraternité Saint-Antoine de Padoue.** — Mde Nap. Bonneville, en religion Sr Thérèse de Jésus, décédée le 14 janvier dernier, à l'âge de 60 ans.

— **Sainte-Cunégonde.** — Mlle Agnès Champoux, décédée vers la fin de mai.

**N.-D. de Grâce.** — Mde Léandre Chaput, née Hélène St-Denis, décédée à l'âge de 88 ans, Tertiaire franciscaine.

C'était une femme de bien, dans toute l'acception du mot et durant toute sa vie elle s'était bien plus occupée des choses de Dieu que des vanités du monde. Elle fut particulièrement dévouée ainsi que son mari au Monastère du Précieux Sang de Notre-Dame de Grâce, dont sa fille Sr Hélène de Jésus est assistante supérieure. Parmi ses petits enfants, on remarque un Jésuite le R. P. Chaput et une Soeur Franciscaine Missionnaire de Marie, Supérieure de la maison de Lisbonne en Portugal.

**Québec. — Fraternité Saint-Joseph.** — Mlle Ozite Chayer, en religion Sr Saint-Benoit, décédée le 29 mai, à l'âge de 71 ans, après 17 ans de profession.

**Lévis. — Saint-Jean-Chrysostôme.** — Mde Vve Philibert Morneau, née Léocadie Nadeau, en religion Sr Sainte-Angeline, décédée le 27 mai à l'âge de 77 ans, après 5 ans de profession.

— **Saint-Henri.** — Rév. M. Ferd. Laliberté, curé de la paroisse, décédé le 25 avril, à l'âge de 77 ans et 8 mois, après 3 ans de profession.

— **Saint-Joseph.** — Mde Vve Chs. Bourget, née Angélique Guay, en religion Sr Sainte-Claire, décédée le 24 mai, à l'âge de 82 ans, après 14 ans de profession.

— Mde Achille Poiré, née Vitaline Chatigny, en religion Sr Saint-Vincent, décédée le 15 mai, à l'âge de 58 ans, après 12 ans de profession.

**Trois-Rivières.** — Mlle Georgine Dorval, en religion Sr Angèle, décédée le 8 février 1906, à l'âge de 54 ans, après 27 ans de profession.

— Mde Marguerite Maheu, Veuve Félix Godin, en religion Sr Félix, décédée le 11 mars 1906, à l'âge de 84 ans, après 17 ans de profession.

— Mde Caroline Lessard épouse d'Adolphe Lambert, en religion Sr Anne de Jésus, décédée le 11 mars 1906, à l'âge de 47 ans, après 27 ans de profession.

— Mde Marie-Adéline Duplessis, épouse de François-Xavier Toupin, en religion Sr Adéline, décédée le 6 avril 1906, à l'âge de 84 ans, après 4 ans et 7 mois de profession.

— Mlle Mary Pothier, fille d'Olivier Pothier, en religion Sr Marie-Anne, décédée le 4 mai 1906, à l'âge de 44 ans après 23 ans de profession.

**Saint-Simon de Bagot.** — Mde Vve David Bergeron, née Rosalie

Beudet, en religion Sr Marguerite-Marie, décédée le 2 juin, à l'âge de 76 ans, après 15 ans de profession.

**Saint-Léon-Maskinongé.** — Mde Vve André Rabouin, née Mathilde Lupien, en religion Sr Sainte-Elisabeth, décédée le 6 mai, à l'âge de 82 ans, après 16 ans de profession.

**Saint-Georges de Beauce.** — Mde Godfroi Paquet, née Sophie Poulin, en religion Sr Sainte-Thérèse, décédée le 25 mai, à l'âge de 77 ans, après 15 ans de profession.

— Mde Hubert Catellier, née Mathilde Bisson, en religion Sr Sainte-Elisabeth, décédée le 29 mai, à l'âge de 67 ans, après 16 ans de profession.

**Saint-Adolphe.** — Mde G. Trudel, née Marie-Anne Lafontaine, décédée le 16 avril, à l'âge de 26 ans.

**Saint-Augustin, Comté des Deux Montagnes.** — Mde L. Rochon, Tertiaire isolée, décédée le 28 avril, à l'âge de 70 ans, après plusieurs années de profession.

Elle était la mère du Rév. M. C. Rochon, curé de la paroisse.

**Saint-Jacques le Mineur.** — Mde Léon Rémillard, née Marie-Zénaïde Pagé, en religion Sr Catherine, décédée le 7 décembre, à l'âge de 52 ans, après 12 ans de profession.

Cette pieuse Tertiaire s'est montrée vraiment admirable de résignation à la volonté de Dieu, dans l'acceptation des épreuves dont toute sa vie a été semée. Puisse le bon Maître l'admettre dans son beau paradis pour le louer à jamais.

**Sainte-Dorothée.** — M. Séraphin Bastien, Discret, décédé le 19 mars, à l'âge de 69 ans, après 12 ans de profession.

— M. Frs. Pesant Sans-cartin, décédé le 5 mai, à l'âge de 81 ans, après 5½ de profession.

— M. Joseph Taillefer, en religion Fr. Saint-Roch, décédé le 12 mai, à l'âge de 52 ans, après 12 ans de profession.

**Saint-Angèle de Laval.** — M. David Pépin, en religion Fr. Philippe, décédé le 18 février, à l'âge de 85 ans et 9 mois, après 23 ans de profession.

**Sherbrooke.** — Mde Georges Laforce, en religion Sr Sainte-Marguerite, décédée en juin, après 20 ans de profession.

**Fall-River, Mass.** — Mde Luc Gagné, née Rose Bouillon, Sr Sainte-Marie, décédée le 26 avril, à l'âge de 34 ans.

— Mde J.-B. Caron, née Lydia St-Laurent, en religion Sr Sainte-Elisabeth, décédée le 3 mai, à l'âge de 44 ans après un an de profession.

— **Fraternité Sainte-Elisabeth.** — Mde Wilfrid Dumaine, née Malvina Cauchon, en religion Sr Sainte-Joséphine, décédée le 1er juin 1906, à l'âge de 47 ans, après 16 ans de profession.

**Worcester, Mass.** — Mde Joseph Gaucher, décédée le 6 mai dernier.

**R. I. P.**